

SOMMAIRE

5	Mot du Président, Patrick BUTOR
7	Mot du Directeur Général, Dr Christian BRULE
	LA PREVENTION ET L'INSERTION PAR LA CULTURE
8	Prévention Générale
12	L'insertion par la culture
16	Travail d'Intérêt Général - Réparations Pénales
20	Accompagnement de tuteurs de mineurs condamnés à des peines de Travail d'Intérêt Général
	INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE
23	Accompagnement social et éducatif des jeunes
27	Situation des jeunes de l'APSV après leur sortie
29	Fonctionnement et organisation
32	Bilan et données chiffrés
37	Les résultats économiques par structure
47	Etude sur les sorties 2006/2008
	PROJETS ET ACTIONS TRANSVERSALES
	1 - Pôle Projets
57	a) Plan d'action territorial de lutte contre les discriminations
58	b) Dispositif médiation soutien scolaire Médiathèque
61	c) Portes du Temps
63	d) Forum pour l'emploi
64	e) Etude « Prévention et Sécurité
65	2 - Entracte
	FORMATION PROFESSIONNELLE
	1- L'insertion des jeunes par la qualification professionnelle
72	1-1 Opérateur en duplication audiovisuelle
73	1-2 Assistant technique de traitement d'archives
75	1-3 Ecole de la Citoyenneté
	2- Formation des professionnels du secteur socio éducatif et culturel
76	2-1 Formation des conseillers des missions locales
77	2-2 Médiation culturelle de l'Artère
78	2-3 Médiation culture scientifique et technique
78	2-4 Vivre « ensemble »
	ANNEXES
81	1- Le Conseil d'administration de l'APSV
82	2- L'équipe de l'APSV
84	3- 4- Histoires de TIG
89	5- Revue de Presse

Le Mot du Président

Le rapport d'activités 2008 de l'Association de Prévention du Site de la Villette témoigne de la continuité de son engagement dans un travail de terrain solide et efficace.

Elle a réussi, au fil des années, à faire du Parc de la Villette un grand parc sans mur ni clôture, au milieu du XIXème arrondissement, un havre de paix où violences et dégradations sont l'exception, un jardin des délices et non des supplices, parce qu'espace réellement public, à la disposition de chacun, libre de l'emprise et des rivalités des bandes.

Ainsi, la mise en place de programmes et d'actions qui ont su générer une véritable dynamique locale de prévention, d'accès à la culture et d'insertion professionnelle et sociale en direction des jeunes en difficulté, aboutit à un résultat tangible et mesurable par tous les promeneurs.

Que tous ceux qui ont permis d'atteindre ce but en soient remerciés.

Patrick Butor
Président

Le Mot du Directeur

En ces temps difficiles d'incertitude et de précarité, notre mission, en 2008, a peu changé mais exige encore plus de clarté et de rigueur face à des individus déboussolés, ayant encore plus de difficultés à se projeter dans l'avenir.

Néanmoins, nous sommes frappés par leur énergie, leur volonté de s'en sortir alors même qu'ils sont dans une situation fragile.

Même si ce n'est pas le lieu ici de grands développements, nous devons souligner que les difficultés macro-économiques les atteignent peu, ils connaissent déjà la précarité, la pauvreté, l'absence de vision socio professionnelle personnelle à moyen terme.

Dans ce contexte heurté, le personnel de l'APSV a gardé le cap. Nous avons continué nos actions avec le soutien institutionnel et financier des équipements du site, rejoins cette année par une nouvelle structure, la Philharmonie dont nous saluons ici la coopération positive qui s'est d'emblée installée.

De même, je souhaite remercier les différents partenaires, tant publics que privés, qui ont continué à nous solliciter voire nous confier de nouvelles missions.

Je voudrai ici rendre aussi hommage à l'équipe qui s'est un peu renouvelée mais a gardé son enthousiasme.

Ce rapport d'activité, en version papier et sur Internet, est la traduction de notre travail, de notre engagement.

Dr Christian Brulé
Directeur Général

PREVENTION ET L'INSERTION PAR LA CULTURE

■ Prévention générale / Travail éducatif de terrain

> Rappel

L'APSV, déjà identifiée dans les quartiers en matière d'insertion par l'économique, environ 50% des jeunes venant à nous pour un suivi insertion le font via le bouche à oreille) et de projets culturels, a fortement intensifié depuis maintenant six ans le travail de terrain, sur le site et sa proximité immédiate, en direction des populations jeunes en difficulté sociale, scolaire, administrative, marginalisées ou en voie de marginalisation.

La réussite de certains de ces jeunes contribue à accroître la confiance de ces populations dans un soutien possible via l'APSV et à modifier leur regard porté sur le site de la Villette.

> Actualité

Comme en 2007, de nouveaux jeunes nous ont sollicité, avec des demandes souvent précises, preuve d'une bonne connaissance de notre association par certains des jeunes des alentours comme structure ressource de conseil, d'orientation et d'accompagnement. Mais le suivi s'est poursuivi aussi pour des jeunes dont la situation progresse ou qui, au contraire, reviennent nous voir avec de nouvelles difficultés ou des difficultés antérieures qu'ils n'avaient pas voulu aborder lors du suivi précédent.

Ces jeunes du nord-est de Paris ou du département de la Seine-Saint-Denis proche nous sollicitent régulièrement au gré des rencontres sur le site, envoyés par la famille, les copains, des structures de travail social ou encore orientés par les agents de sécurité du Parc ou de la cité des sciences.

Cette année nous avons croisé une trentaine de jeunes dans le cadre de ces actions de terrain et plus d'une cinquantaine d'autres se sont présentés spontanément.

99 jeunes, connus de l'APSV ou nouveaux venus, ont pu bénéficier ainsi, à leur demande, d'un suivi régulier, plus ou moins long suivant la lourdeur des problématiques :

- 50 de ces jeunes résident dans le **nord-est parisien**, dont :

28 du 19ème arrondissement

13 du 20ème

6 du 18ème

2 du 10ème

1 du 11ème

- **49** habitent la proche **Seine-St-Denis**, essentiellement Pantin et Aubervilliers, Montreuil pour quelques uns.

Les domaines travaillés ont été :

- **Les stages dans le cadre de la scolarité ou de la formation** pour **13** d'entre eux

avec une issue positive pour **12** d'entre eux
sans nouvelles du jeune pour **1** d'entre eux

- **La formation** pour **14** d'entre eux

avec une issue positive pour **11** d'entre eux
sans nouvelles du jeune pour **3** d'entre eux

- **L'emploi** pour **73** d'entre eux

sans nouvelles pour **4** de ces jeunes gens.
une issue positive (emploi ou emploi et formation en alternance) en ce qui concerne **69** autres dont :
9 CDI, **31** CDD, **2** dans le cadre d'une formation en alternance, **6** en missions régulières d'intermittent, **1** en intérim et **20** entrées en Insertion par l'Activité Economique.

- **Les problèmes d'hébergement** et de logement pour **3** d'entre eux :
solutionnés pour les **3**

- **Les soucis de justice** pour **27** de ces jeunes :

issue positive pour **21** d'entre eux
sans nouvelles du jeune pour **6**

NB : Le total du descriptif par problématiques peut excéder celui des suivis, certains jeunes cumulant plusieurs d'entre elles.

> Actions

En 2008, l'équipe de l'APSV :

▶ a continué de participer aux travaux du Conseil de Sécurité d'arrondissement du 19ème, notamment en matière d'alternative à l'incarcération et d'accès à la culture.

▶ a apporté sa contribution aux travaux du Conseil de sécurité d'arrondissement du 12ème, en matière d'alternative à l'incarcération, en préparation et intervention en ce qui concerne le forum sur les mesures judiciaires alternatives,

▶ est co-fondatrice et co-anime depuis douze ans la Coordination XIXème Nord réunissant des professionnels de l'éducatif, du social et de la santé issus des Centres sociaux, Clubs de Prévention, CAF, CMPP et Antennes Jeunes, et a présidé celle-ci cette année,

- ▶ édite tous les deux mois une lettre d'information numérique à destination de plus de 2000 correspondants au sein des structures de travail social et / ou éducatif, d'insertion, de soin et d'animation d'Ile-de-France ainsi que des équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, concernant les ressources du site de La Villette susceptibles d'être utilisées dans le cadre de leurs missions, et diffuse de même toute information ponctuelle pouvant s'avérer utile,
- ▶ a participé aux groupes de travail en Mairie Centrale et en mairie du 19ème autour des questions de violences sur les quartiers Curial, Riquet, et Buttes Chaumont,
- ▶ a participé au comité de pilotage du projet de Point Accueil et Ecoute Jeunes pour le quartier Riquet / Stalingrad, qui est désormais ouvert,
- ▶ continue de travailler avec les clubs de prévention Local 19 de l'AJAM pour des actions communes en direction de certains jeunes du quartier Danube / Solidarité, 75019, MCV pour les quartiers Riquet et Curial, Jeunesse Feu Vert pour le quartier Curial / Cambrai ainsi qu'avec l'ensemble des Centres Sociaux et Antennes Jeunes de l'arrondissement,
- ▶ a mené, à la demande de la Mairie du 18ème, un travail d'enquête et d'analyse autour de problèmes liés aux usages faits d'espaces publics de l'arrondissement,
- ▶ participe au Groupe de travail Action Sociale Danube-Solidarité, 75019

NOS PARTENAIRES

Antenne Jeunes Flandre, 75019
 Antenne Jeunes Solidarité, 75019
 Association Atellanes, 75019
 Association Cyclo-Pouce, 75019
 Association La Voie De La Lune, 75019
 Association Mission Possible, 75019
 Association Projets 19, 75019
 Association Re - Père, 75019
 Association Réseau 2000, 75019
 Bibliothèque Hergé, 75019
 Bibliothèque Benjamin Rabier, 75019
 CASCP / CTI, Paris
 CCAS, arrondissements du nord-est parisien et proche Seine
 Saint Denis
 Centre d'animation de quartier Espace Jaurès, 75019

Centre Social CAF Tanger, 75019
Centre Social et Culturel Danube, 75019
Centre Social Espace Ardennes, 75019
Centre Social Espace Cambrai, 75019
Centre Social Espace Riquet, 75019
Centre Social J2P, 75019
Centre Social du Bas Belleville, 75020
CHRS Emmaüs Quai de la Marne, 75019
CHRS Le Fil Rouge, 75019
Club de Prévention Jeunesse Feu Vert, 75019
Club de Prévention Local 19 / AJAM, 75019
Club de Prévention MCV, 75019
DPP de la Mairie de Paris
DPVI de la Mairie de Paris
Equipe de Développement Local, 75019
Le 104, 75019
Maison des Associations, 75019
Mission Maternelle Nouvelle Etoile, 75019
Missions Locales de Paris et de Seine Saint Denis
OMJA, Aubervilliers, 93
Parquet du TGI de Paris, Secteur Nord-Est
Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris
Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine St Denis, 93
Régie de Quartier 19ème Nord
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris
SMJ, Pantin, 93
Tribunal pour Enfants de Bobigny, 93
Tribunal pour Enfants de Paris

■ Accès à la Culture

> Rappel

L'accès à la culture est un gage primordial du développement personnel de chacun.

Cet outil que l'Association de Prévention du Site de la Villette place au centre de ses préoccupations, non seulement parce que notre association est l'émanation d'un site culturel, mais aussi par conviction ainsi que par expérience, est donc potentiellement un des soutiens de l'insertion sociale et doit s'inscrire dans la réalité des enfants, adolescents et adultes.

Proposer d'aller à la rencontre d'une pièce de théâtre, d'une œuvre musicale ou du cirque contemporain, de s'initier aux nouvelles technologies et d'approcher les sciences et leur histoire, c'est offrir d'autres regards sur soi et le monde pour mieux sentir, appréhender son existence propre, et peut fortement participer de la construction d'un projet de vie.

Les publics de l'insertion par l'économie de l'APSV sont aussi accompagnés sur des sorties collectives par nos équipes et encouragés à effectuer des sorties autonomes : ces sorties culturelles participent de la dynamique décrite ci-dessus mais permettent aussi à ces publics effectuant des missions sur le site dans le cadre de leur suivi insertion, de comprendre mieux ce vers quoi convergent les diverses fonctions des salariés d'un site culturel, tous corps de métiers confondus.

L'APSV propose par ailleurs un soutien en matière d'accès à la culture aux structures de travail éducatif et social, soutien destiné à encourager l'utilisation des ressources des équipements publics du site de La Villette. Ainsi ces structures peuvent :

- découvrir le site et ses ressources,
- être orientées vers les personnes en charge des relations avec les structures associatives et / ou de travail éducatif et social au sein des établissements culturels du site,
- recevoir tous les deux mois une lettre d'information numérique à destination des structures de travail social et/ou éducatif de Paris et de la Seine-St-Denis et les équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, concernant les ressources du site de La Villette, et de même toute information ponctuelle pouvant s'avérer utile,
- être informées régulièrement des projets culturels, ateliers et animations mises en place par l'APSV dans le cadre de l'accès à la culture,
- voir leurs projets soutenus par des apports de ressources

culturelles et pédagogiques en lien avec les contenus,

- monter avec nous des partenariats spécifiques pour des projets à développer ensemble,

- nous interpeller pour toute question concernant l'utilisation de l'accès à la culture dans le cadre de leurs missions.

> Accès à la culture / Sorties culturelles

a) *publics APSV / Insertion*

1 - LES SORTIES ACCOMPAGNEES

Janvier :

Exposition BETES ET HOMMES, EPPGHV : 10 personnes

Février :

Cycle Jazz Cosmique, EPCM : 16 personnes

Mars :

5ème Concours de Batucadas de Paris, Cabaret Sauvage :
6 personnes

Mai :

Ouragan sur la Louisiane, LA GEODE : 5 personnes

Juin :

Festival AFRIQUE(S), EPPGHV : 12 personnes

Juillet :

Festival AFRIQUE(S), EPPGHV : 14 personnes

Festival de cinéma en plein air, EPPGHV : 12 personnes

Décembre :

Le Fil Sous La Neige, EPPGHV : 13 personnes

Meurtre Par Omission, Théâtre De L'Atalante : 17 personnes

2 - LES SORTIES AUTONOMES

Les demandes individuelles de nos usagers directs insertion sont encouragées, que les personnes manifestent d'ores et déjà une autonomie en matière de sorties culturelles ou qu'elles y aient pris goût suite aux sorties accompagnées ; ainsi :

75 personnes ont visité les expositions de la **Cité des Sciences**

104 enfants de nos publics insertion ont effectué une sortie à la **Cité des Enfants**

136 personnes ont assisté à un spectacle ou visité une exposition du **Parc de la Villette**

36 personnes ont assisté à un concert ou visité une exposition à la **Cité de la Musique**

7 personnes ont assisté à une représentation au **TARMAC**

4 personnes ont assisté à une représentation au **TPV**

15 personnes ont assisté à une projection à la **GEODE**

6 personnes ont assisté à un concert au **Cabaret Sauvage**

4 personnes ont assisté à un concert au **Trabendo**

3 - DE PLUS

32 stagiaires des formations APSV ont visité l'exposition **BETES ET HOMMES**

b) publics des structures de travail social partenaires

> Cité des Sciences et de l'Industrie

a - Expositions :

Familles 75019 et Pantin en direct APSV	68 personnes
Espaces Socialisation / Insertion	8 personnes
Clubs de Prévention	53 personnes
Centres Sociaux	32 personnes
Antennes Jeunes	23 personnes
Services 75 ou 93 du Ministère de la Justice (CAE PJJ)	106 personnes
Associations de quartier 75019	60 personnes
Equipe de Développement Local 75019	12 personnes
Services sociaux mairies nord-est parisien et 93	40 personnes
Centres de Formation	10 personnes
Centre Médico-Psychologique 75019	10 personnes
Total :	422 personnes

b - Cité des Enfants :

Familles 75019 et Pantin en direct APSV	36 enfants
Espaces Socialisation / Insertion	4 enfants
Equipe de Développement Local 75019	4 enfants
Centres Sociaux	30 enfants
Service Jeunesse La Courneuve	34 enfants
Associations de quartier 75019	10 enfants
Total :	118 enfants

> Parc de La Villette : exposition Bêtes et Hommes

Antenne Jeunes Flandre	18 personnes
CAPP 75019	3 personnes
Total :	21 personnes

NB

Une vigilance sur le sérieux des demandes, ainsi que sur la cohérence de la visite avec les projets éducatifs est appliquée. Des retours ou bilans sont demandés sur l'apport de ces visites. Il est demandé aux accompagnateurs (éducateurs, animateurs, bénévoles) d'effectuer une visite préalable **en équipe de travail**, afin de préparer leur visite.

> Accès à la culture / Ateliers

- ▶ **Séquence de formation sur les « ressources Villette » et leur utilisation** pour les membres de la Commission Sport et Culture de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Val de Marne.

Cette formation s'est déroulée sur deux demi-journées. La première demi-journée a été consacrée à une réflexion sur l'outil accès à la culture dans le contexte du travail éducatif, à une description générique des ressources du site ainsi qu'à l'identification des personnes ressource au sein des établissements culturels travaillant en interface des salariés et bénévoles du champ éducatif et social. La deuxième a été consacrée à une visite de chaque établissement.

- ▶ **Séquence de formation sur les « ressources Villette » et leur utilisation** pour les éducatrices et éducateurs du Centre d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Montreuil (93).

Cette formation s'est déroulée sur une demi-journée consacrée à une réflexion sur l'outil accès à la culture dans le contexte du travail éducatif, à une description générique des ressources du site ainsi qu'à l'identification des personnes ressources au sein des établissements culturels travaillant en interface des salariés et bénévoles du champ éducatif et social.

- ▶ **Travail d'expertise, d'accompagnement et d'évaluation à la Folie Musique de l'EPCM** pour la mise en place d'ateliers musicaux tout au long de l'année destinés aux usagers des structures OMJA, Aubervilliers (93), Antenne Jeunes Flandre, 75019

L'APSV, qui a une longue et riche histoire de partenariat avec la Folie Musique, accompagne cette dernière dans le cadre de la mise en place d'ateliers destinés aux publics des quartiers dits défavorisés. Ce partenariat s'applique à l'identification et au choix des structures de travail social bénéficiaires de ces ateliers, à l'accompagnement éducatif, et à l'évaluation finale.

- ▶ **Soutien à la mise en place des ateliers radio de l'association ATELLANES, Radio Danube et Radio Flandre**, mis en place sur les quartiers Politique de la Ville du XIXème arrondissement pendant l'été, par l'apport de ressources culturelles du site de La Villette. Pour en savoir plus sur ces ateliers, vous pouvez consulter le site internet de cette association.

- ▶ **Accueil d'une troupe nouvellement constituée de vingt-cinq comédiens afghans**, le Théâtre Aftab, sur le site de La Villette, afin de découvrir ses ressources, dans le cadre de leur invitation à Paris par Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil.

■ Travail d'Intérêt Général - Réparations Pénales

> Rappel

L'APSV est habilitée depuis 1993 par les tribunaux majeurs et mineurs de Paris et mineurs de Bobigny à recevoir et accompagner des jeunes condamnés à une peine de Travail d'Intérêt Général ou s'étant engagés auprès du magistrat à une Réparation Pénale.

Ces personnes ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 240 heures pour les TIG, de une demi-journée à une semaine pour les réparations pénales.

Nous sollicitons, pour les lieux d'exécution de la peine, des personnes choisies au sein des établissements culturels du site afin qu'elles accueillent dans leur service quelques jeunes par an.

Les jeunes concernés sont orientés en fonction de compétences ou centres d'intérêt préalablement discutés avec eux en entretien individuel avec l'éducateur en charge de l'application de la peine dans le cadre d'accueil de l'APSV et des disponibilités des services accueillants du site de la Villette.

A l'occasion du premier entretien, il est rappelé au condamné le cadre de l'opération : il se trouve en mesure de "payer sa dette à la société" mais les éducateurs référents sont soucieux de lui permettre de valoriser cette période dans sa dimension éducative et d'insertion ou de réinsertion.

La prise en charge pour l'équipe professionnelle accueillante est, il ne faut pas le nier, source d'un surcroît de travail, le jeune ne pouvant en aucun cas être livré à lui-même car n'ayant généralement pas les savoir-être et savoir-faire nécessaires à une véritable autonomie.

Un tuteur ou référent doit donc être choisi au sein de l'équipe afin de suivre le déroulement du séjour du jeune et pouvoir en référer lors du bilan de fin de TIG.

(Ces personnes volontaires se distinguent par une posture d'engagement personnel, qu'elles en soient remerciées ici).

L'éducateur de l'APSV est en contact régulier avec le tuteur, passe régulièrement sur le lieu de travail pendant le déroulement du TIG afin de s'enquérir des possibles problèmes posés par le jeune (retards, absences, attitude inadaptée ou autres), reprend avec celui-ci les manquements et repose le cadre si cela est nécessaire.

Pour conclure, sauf échec (le jeune n'étant pas prêt à saisir l'occasion), le déroulement du TIG ou de la Réparation Pénale dans un contexte valorisant permet à la personne concernée de restaurer une image d'elle-même souvent dégradée, de se rendre compte qu'elle est à même d'intégrer au sein d'une équipe de professionnels et de tisser des liens dans un monde qui souvent lui semblait, au départ, totalement étranger et tout prêt à le stigmatiser ou le rejeter.

Ces prises en charge participent donc d'une prévention globale de la récidive.

> Actualité

Le journal de bord « Histoires de TIG » peut être consulté sur le site internet de l'APSV. Le descriptif de l'action d'accompagnement des encadrants / tuteurs de TIG des associations et services de la Ville de Paris du XIXème arrondissement figure en annexe. Cette action s'est étendue aux salariés de certains services municipaux de La Courneuve prévoyant d'accueillir des condamnés et à la demande de la mairie de cette ville.

> Financements

En 2008, pour cette action, l'APSV s'est vu affecter des financements de la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse 75, de la Direction de la Protection et de la Prévention de la Ville de Paris et de la Mission Ville de la Préfecture de Seine-Saint-Denis.

Sur le site de la Villette, les services suivants ont accueilli cette année des condamnés :

Régies de la Direction Technique Spectacle du Parc de la Villette
Département Ateliers et Visites de la Direction des Publics du Parc de la Villette
Département Accueil de la Direction des Publics de la Cité des Sciences
Vestiaire de la cité des sciences
Direction Technique du Théâtre Paris Villette
Direction Technique du théâtre Le Tarmac
Association Cyclo-Pouce
Service IAE de l'APSV

Nous remercions chaleureusement les personnels concernés et, en particulier, les personnels de la technique spectacle du Parc qui à eux seuls ont accueilli 14 des condamnés ayant fait leur peine.

> Conclusion

Comme les années précédentes, les jeunes se présentant au premier entretien à l'APSV effectuent en grande majorité leur peine, au moins partiellement. Ceux que nous ne voyons ni au premier ni au second rendez-vous mis en place ou encore ceux qui se présentent au premier entretien mais ne viennent pas le premier jour du TIG sont, eux, loin de mesurer les enjeux de leur condamnation ou trop désocialisés pour supporter certaines contraintes.

Comme en 2007, nous avons « croulé » sous les demandes et avons travaillé en « flux tendu » dans le cadre de cette action. Il ne nous semble donc pas possible d'augmenter plus avant le nombre de suivis.

Bilan chiffré

40 dossiers ont été suivis

32 concernant des peines de TIG

8 concernant des mesures de Réparation Pénale

21 peines ont été effectuées totalement

7 peines ont été effectuées partiellement

11 peines n'ont pas été effectuées du fait des difficultés du condamné à adhérer à la proposition de l'APSV

1 peine est en cours d'exécution

18 de ces jeunes gens ont, à l'issue de leur peine, demandé un suivi éducatif insertion à l'APSV avec mise en emploi sur nos structures d'insertion par l'économique et / ou ont effectué des missions rémunérées sur le site de la Villette au sein du service les ayant accueilli pour l'exécution de leur peine, **ce qui est le double de 2007.**

Prises en charge TIG et Réparations Pénales demandées par

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 75	6
Service Educatif Auprès du Tribunal pour Enfants de Paris 75	2
Centres d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse 75	9
Bénévole auprès du Tribunal pour Enfants de Paris 75	1
ADSEA 93 / PAJE	5
Centres d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse 93	17

Durée des peines de TIG

21 heures	1
28 heures	1
40 heures	10
50 heures	1
60 heures	5
70 heures	5
80 heures	5

100 heures	2
120 heures	1
170 heures	1

Durée Réparation Pénale

1 journée	1
2 journées	2
3 journées	1
4 journées	1
5 journées	3

■ **Accompagnement des Tuteurs encadrant des mineurs condamnés à des peines de travail d'intérêt général**

> **Contexte**

L'APSV est habilitée depuis 1993 par les tribunaux majeurs et mineurs de Paris et mineurs de Bobigny à recevoir et accompagner des jeunes condamnés à une peine de Travail d'Intérêt Général ou s'étant engagés auprès du magistrat à une Réparation Pénale. Elle sollicite, pour les lieux d'exécution de la peine, des personnes choisies au sein des établissements culturels du site de la Villette afin qu'elles accueillent dans leur service quelques jeunes par an.

De plus, depuis 2004, en partenariat avec la Direction de la Sécurité du Parc de la Villette et le Commissaire d'arrondissement, l'APSV, soutenue par le Parquet des Mineurs, a mis en place un dispositif de médiation et de réparations pénales directes pour pouvoir répondre de manière rapide et systématique aux infractions commises sur le Parc.

> **Problématique**

Le tuteur est volontaire et se distingue par une posture d'engagement social ou de militance personnelle. Il a vocation à suivre le déroulement du séjour du jeune condamné et à en référer lors du bilan de fin de TIG. La prise en charge par ce professionnel accueillant représente un surcroît de travail. Le jeune ne peut en effet être livré à lui-même car il ne possède généralement pas les « savoir-être et savoir-faire » nécessaires à une totale autonomie.

Si l'engagement des tuteurs est fondamental il trouve rapidement ses limites tant sur le plan éducatif que sur la durée. En effet, cette démarche n'est pas neutre : elle génère chez ces professionnels qui ne sont pas issus du champ social ou éducatif, des difficultés à se positionner face au jeune, parfois un malaise quand à la réalité de leur rôle (par exemple le tuteur peut culpabiliser lorsque le jeune ne va pas au bout de sa peine).

Or un tuteur mis en difficulté ou fragilisé risque de ne pas renouveler l'expérience. De même pour le jeune, l'apport éducatif de l'exécution de la peine risque de s'en trouver minimisé.

C'est pourquoi, pour multiplier le nombre de candidatures au tutorat et les lieux d'accueil de condamnés, ainsi que de les fidéliser, il nous semble essentiel de proposer un accompagnement spécifique sous forme de formation et de partage d'expérience.

Nous avons mis en place, en 2007 et 2008 en partenariat avec le Tribunal pour Enfants de Paris et grâce à un financement de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris un module d'accompagnement destiné aux personnels des associations et des services de la ville situés sur le XIXème arrondissement. Cette expérience est destinée à se développer sur les autres arrondissements si elle s'avère concluante.

Ce dispositif s'est étendu en 2008 à 9 salariés de services municipaux de La Courneuve, à la demande de la mairie cette ville.

> Planning de l'action des tuteurs de TIG

Rappel des objectifs du dispositif : Accompagner, soutenir, valoriser et fidéliser l'engagement des tuteurs volontaires.

> Module n°1

Préparation à l'accueil d'un jeune
(déjeuner débat sur place)

Ordre du jour :

- Approche du parcours judiciaire d'un jeune, les différentes mesures éducatives et place du TIG
- Approfondissement du concept de TIG : dimension pénale et dimension éducative.
- Collaboration avec le service justice : qui est garant de quoi ?
- Echange avec le groupe sur leurs représentations du rôle de tuteur.
- Postures pertinentes et difficultés potentielles : quelques principes de base dans la relation avec le jeune.
- Déjeuner débat avec deux tuteurs témoins.

> Module n°2

Contenu : groupe de parole

Echange d'expérience, traitement de problématiques spécifiques, analyse de cas :

- le rôle du tuteur,
- les attendus et comportements des jeunes,
- les effets dans la structure d'appartenance du tuteur,
- la collaboration avec le service justice.

> Module n°3

Contenu : groupe de parole

Echange d'expérience, traitement de problématiques spécifiques, analyse de cas :

- le rôle du tuteur,
- les attendus et comportements des jeunes,
- les effets dans la structure d'appartenance du tuteur,
- la collaboration avec le service justice

> Module n°4

Restitution

Contenu : groupe de parole

Echange d'expérience, traitement de problématiques spécifiques, analyse de cas :

- le rôle du tuteur,
- les attendus et comportements des jeunes,
- les effets dans la structure d'appartenance du tuteur,
- la collaboration avec le service justice.

Réunion publique en mairie

Restitution de l'expérience et valorisation des actions entreprises par les tuteurs et sensibilisation d'autres structures et services potentiels.

Participants :

Financeurs, institutionnels, tuteurs ayant participé et leur hiérarchie, équipe APSV, associations et services de la Ville désireux de bénéficier de cette sensibilisation.

Intervenants :

Tribunal, tuteurs, équipe APSV, élus, un responsable de structure participante.

INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

■ Accompagnement social et éducatif

L'APSV mène un travail d'aide à l'insertion en direction de jeunes en difficulté. Les missions de travail leur permettent d'accéder à l'emploi, d'acquérir de nouvelles compétences et facilitent leur intégration durable sur le marché de l'emploi. En parallèle les jeunes bénéficient d'un suivi individualisé dont l'objectif principal est l'élaboration du projet professionnel et l'accompagnement à sa réalisation.

En 2008, 118 jeunes ont été suivis dans le cadre de nos structures d'insertion par l'activité économique. Parmi eux, 70 personnes ont intégré le dispositif en 2008.

Le début de l'été 2008 a vu l'embauche d'un éducateur spécialisé à plein temps et d'une chargée d'insertion à temps partiel. Ce renforcement d'équipe permet de continuer à augmenter le nombre de jeunes suivis dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique.

SEXE

	Nombre	%
Filles	28	32
Garçons	80	68

Le nombre de garçons accompagnés par l'APSV dans le cadre du dispositif «jeunes» est supérieur au nombre de filles. Cette tendance s'explique par notre souhait de répondre à des situations d'urgence et d'intégrer en priorité des jeunes en difficulté, le sexe n'étant pas un critère de sélection.

AGE MOYEN des Jeunes

	En années
Filles	26.60
Garçons	23.62
Filles/Garçons	24.53

Les jeunes suivis à l'APSV sont âgés de 16 à 30 ans.

NATIONALITE des Jeunes

	Jeunes	%
Français	102	86
U.E.	0	0
HORS U.E.	16	14
Total	118	100

NIVEAUX SCOLAIRES

Niveau	Jeunes	%
VI	37	31
V	53	45
IV	21	18
III	5	4
II	0	0
I	2	2
Total	118	

En 2008, 76 % des jeunes accompagnés à l'APSV ont un niveau de formation V (CAP-BEP) et inférieur au niveau V.

> Orientation des jeunes vers l'APSV

	Jeunes	%
ANPE/Mission Locale	15	13
Acteurs sociaux	7	6
Autres Associations locales	23	19
Organismes de formation	2	2
Structures d'insertion par l'activité économique	1	1
TIG / Terrain	27	23
Candidatures spontanées	43	36
Total	118	100%

En 2008, la première source d'orientation des jeunes vers nos structures reste nos partenaires : institutionnels, associations locales dont la vocation est l'accueil et l'orientation des jeunes, structures sociales, structures professionnelles. En 2008, 41% des jeunes ont bénéficié de notre accompagnement, suite à des orientations de la part des partenaires.

Les jeunes intègrent nos structures à leurs demandes spontanées d'accompagnement. En 2008, 36% des jeunes suivis dans le dispositif nous ont sollicités suite à des informations qu'ils ont obtenu par leur propre réseau relationnel. En effet, l'Association reçoit des jeunes depuis plus de 20 ans, l'information sur notre travail se diffuse et nous sommes énormément sollicités.

Cette année encore, l'action des éducateurs spécialisés a permis de maintenir à un niveau important la part des jeunes recrutés sur le terrain : 23%.

> Les jeunes et les missions de travail à l'APSV

En 2008

- 22 jeunes ont effectué leur première immersion professionnelle, par le biais de nos structures d'insertion par l'activité économique.

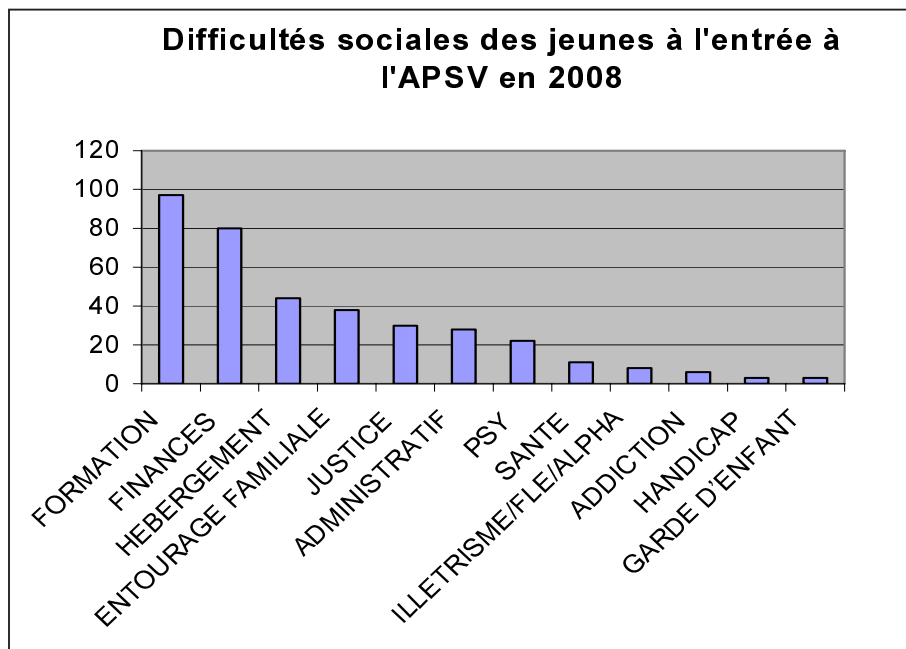
- 70% des jeunes accompagnés ont effectué des missions de travail.

- 35 personnes ou 30% des jeunes accompagnés ont bénéficié d'un suivi sans emploi.

Pour la grande majorité, l'insertion par l'activité économique représente une solution adaptée. Cependant, des difficultés sociales et personnelles suffisamment importantes n'ont pas permis la mise en emploi immédiate.

> Les problématiques sociales lors de l'inscription à l'APSV

	Jeunes (sur 118 accompagnements)	%
Hébergement	44	37
Entourage familial	38	32
Garde d'enfants	3	3
Addiction	6	5
Finances	80	68
Handicap	3	3
Administratif	28	24
Santé	11	9
Formation	97	82
Psy	22	19
Justice	30	25
Illettrisme/fle/Alpha	8	7



Les quatre principales difficultés auxquelles se heurtent les jeunes et qu'ils expriment sont :

- le faible niveau de formation
- des difficultés financières
- des problèmes d'hébergement
- rupture et conflits dans leur milieu familial

En arrivant à l'APSV, les jeunes ont du mal à se projeter dans l'avenir. Leur principale attente est de trouver un travail rapidement.

L'écoute et les échanges, tout au long du parcours au sein de notre association, permettent de faire prendre conscience aux jeunes que régler leurs difficultés s'inscrit dans une démarche globale de construction de leur projet personnel et professionnel.

L'approche psycho socioéducative amenée par les éducateurs spécialisés, permet aux jeunes de réfléchir et d'analyser leur propre problématique dans une relation d'aide basée sur la confiance et le respect.

> Résultats des sorties 2008

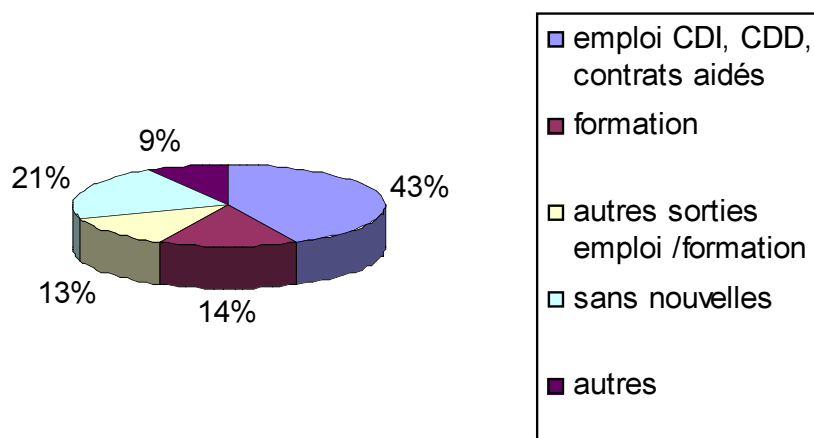
Au 31 décembre 2008, nous comptabilisons 70 sorties.

	SORTIES
CDI (contrat non aidé)	14
CDD (contrat non aidé)	11
Sortie sous contrat aidé secteur marchand	3
Sortie sous contrat aidé secteur non marchand	2
Entrée en formation	10
Intérim	5
Installé à son compte (free lance, indépendant)	2
Maladie ou Hospitalisé(e)	1
Incarcération	2
Reprise des études	2
Demandeurs d'emploi indemnisés	1
Réorientation vers un partenaire (pour le projet)	11
Départ à l'étranger	2
Déménagement	0
Sans nouvelles	15
TOTAL	70

> Les résultats

SYNTHÈSE DES SORTIES	Sorties	%
Positives emploi (CDI, CDD, Contrats aidés)	30	43
Positives formation	10	14
Autres sorties emploi/formation (intérim, intermittence, études)	9	13
Sans nouvelles	15	21
Autres	6	9
Total	70	100

Situation des jeunes à leur sortie de l'APSV en 2008



En 2008, 57% des jeunes sont sortis du dispositif avec un emploi en contrat de droit commun, en contrat aidé ou pour entrer en formation. Nous souhaitons également valoriser les sorties vers le travail temporaire classique (avec des missions régulières et dans un secteur d'activité choisie), vers l'intermittence et la reprise d'études qui représentent 13% des sorties en 2008. Malgré le caractère « précaire » de ces solutions, pour un certain nombre de jeunes, elles représentent un moyen d'obtenir des compétences ou des connaissances nécessaires à l'insertion professionnelle durable.

L'alternance missions de travail et accompagnement rapproché continue à porter ses fruits : les jeunes multiplient les expériences professionnelles, capitalisent des compétences et s'impliquent pour définir et mettre en place leur projet professionnel.

■ Fonctionnement et organisation

Engagée dès sa création dans une démarche visant à favoriser l'accès à l'emploi de jeunes en difficulté, l'APSV s'est, au fil des années, dotée des structures juridiques permettant d'organiser cette action dans une logique de parcours.

Depuis janvier 1999, cette proposition est aussi déclinée en direction d'allocataires du RMI parisiens ayant un projet dans le secteur artistique ou culturel (dispositif Entracte).

Ce sont donc deux publics très différents de par leurs âges, leurs parcours de vie, leurs niveaux d'études, leurs expériences du monde du travail et leurs problématiques sociales qui se côtoient sur les missions de travail proposées et s'enrichissent de leurs différences et des particularités de leurs attentes.

Les trois structures que sont l'Association Intermédiaire AVEJ, l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion INTERMIS et la Sarl VSP (Villette Service Plus) sont autant d'outils au service de l'accompagnement éducatif, social et professionnel de nos publics. Les différentes formes d'emploi proposées par ces structures (de la mission ponctuelle au CDD à temps partiel) permettent d'opérer une mise en dynamique, une confrontation au travail, tout en facilitant dans le temps la levée des freins sociaux et accompagner l'élaboration du projet professionnel de la personne.

Le suivi proposé se décline au sein d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs et chargée d'insertion pour le public jeune, chargées d'insertion pour le dispositif Entracte) et prend appui sur les missions de travail proposées comme sur nos partenaires économiques (les lieux de missions), associatifs (professionnels du social et de l'insertion) et institutionnels.

Le but est de construire avec la personne accompagnée, au travers du travail de suivi et des missions proposées, un **parcours d'insertion** avec, pour finalité, la sortie du dispositif. La particularité de l'APSV dans sa démarche d'Insertion par l'Activité Economique réside dans le secteur d'activité « support » de son action : les **établissements culturels** du site de La Villette bien sûr et, par extension, ceux de Paris et de sa proche couronne.

Au sein de cet environnement de travail valorisant et, dans un principe de réalité, notre public est amené à se familiariser et/ou accéder, principalement à des postes :

- d'agent et d'aide administratif,
- de manutentionnaire et d'aide technique,
- d'agent de vestiaire,
- d'agent d'accueil et de gestion de flux
- de médiation culturelle

La majorité de ces postes n'exige pas de qualifications et peuvent donc être accessibles à tous. Ils offrent pourtant une réelle diversité en terme de tâches et de savoir-être.

Les savoir-faire mis en oeuvre sont ainsi transposables au projet en devenir de nos vacataires, quel qu'il soit.

Les problématiques liées à l'insertion professionnelle et sociale de nos publics nous amènent constamment à questionner nos pratiques, à évaluer et renouveler nos formes d'intervention.

La planète APSV

ses satellites et leurs activités

APSV

Association de Prévention

Actions de prévention sur le site de la Villette
Création d'événements culturels pour les jeunes
Partenariat dans des projets nationaux et internationaux
Accueil de jeunes condamnés à des peines de Travail d'Intérêt Général
Travail de terrain pour dialoguer et mobiliser les jeunes sur le Parc de la Villette
Insertion par l'activité économique des jeunes et des bénéficiaires du Rmi artistes
Formation des professionnels de l'accompagnement des jeunes par l'analyse des pratiques et l'organisation de séminaires thématiques
Formation des jeunes de bas niveau de qualification
Création de projets sur les thématiques jeunes/culture/social

du Site de la Villette

AVEJ

Association Villette

Mise en situation professionnels de jeunes
Entracte : aide à la réinsertion de Rmistes des secteurs artistique/culturel
Mise à disposition de personnels dans des établissements culturels : vestiaire, accueil de public, manutention, mailing...

Emploi Jeunes

Intermis

Entreprise de Travail

Missions d'intérim de longue durée
dans des établissements culturels

Temporaire d'Insertion

VSP

Gestion de vestiaires
(Cité des sciences et de l'industrie, musée de la musique...)
Prestations d'accueil et de vestiaires événementielles
(centre des congrès de la Villette...)

VILLETTE SERVICES PLUS

■ Bilan et données chiffrés :

EN 2008

- ▶ 42 937 heures de travail sur l'ensemble des structures
- ▶ 203 salariés en insertion (26 équivalents Temps Plein)

L'AVEJ (Association Intermédiaire) :

26 966 heures de travail
1 613 missions
191 salariés au cours de l'année
16,75 heures par mission en moyenne
141 heures de travail par salarié en moyenne

V.S.P (SARL) :

1 857 heures (hors permanents)
11 personnes en Contrat à Durée Déterminée au cours de l'année

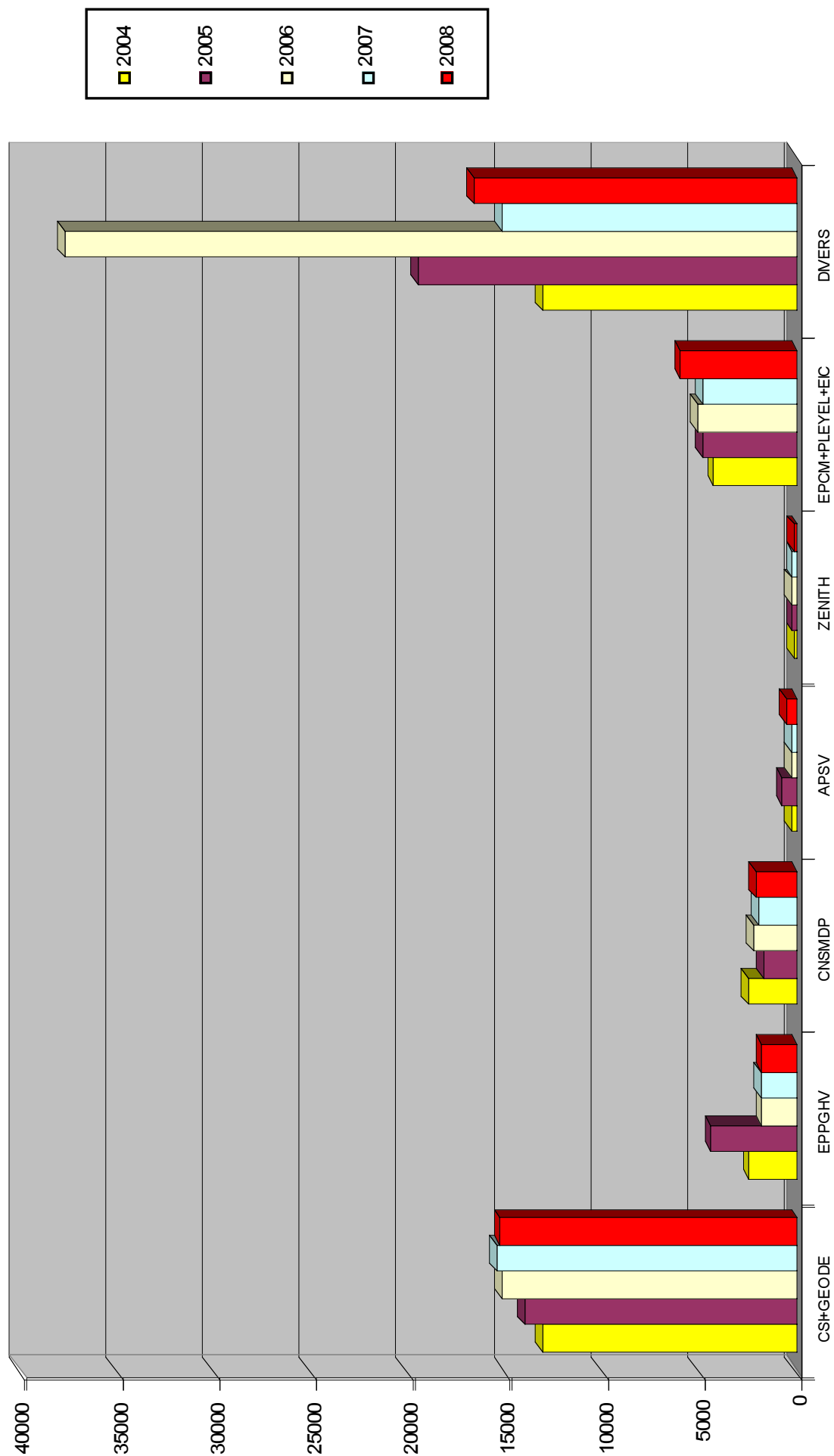
INTERMIS (ETTI) :

14 114 heures
61 missions proposées à 51 personnes
231,5 heures par mission en moyenne

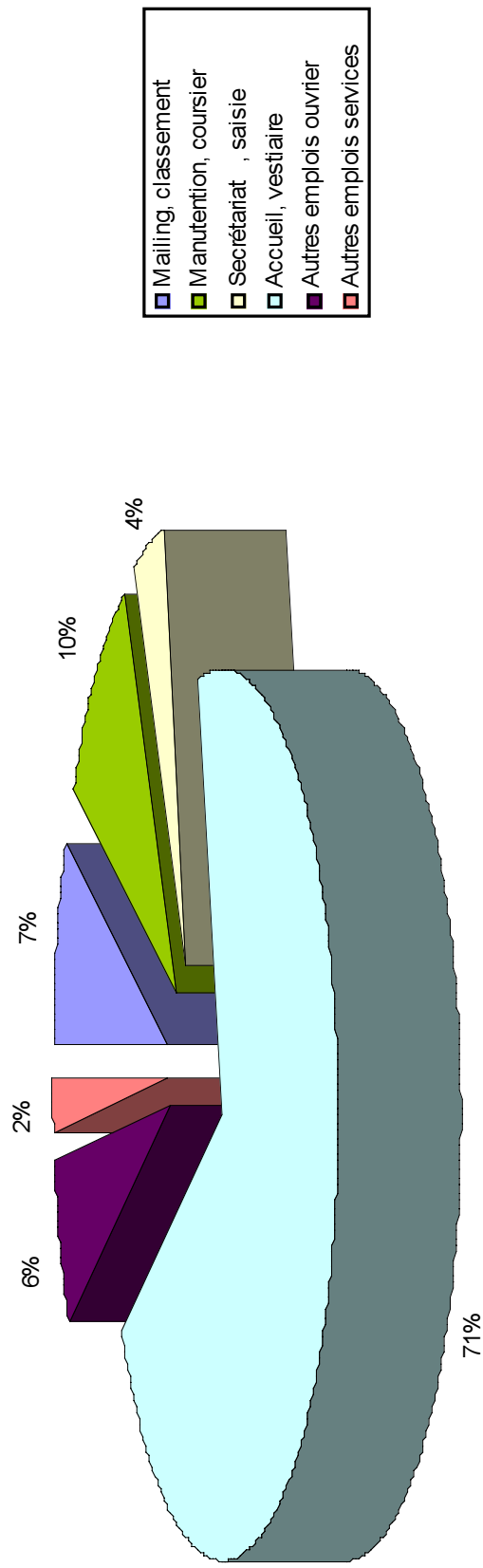
> Récapitulatif des heures de 2005 à 2008

En heures	2005	2006	2007	2008
AVEJ	24 423	29 389	25 695	26 966
VSP	10 180	18 710	8 323	1 857
INTERMIS	10 359	15 169	6 371	14 144
TOTAL	44 962	63 268	40 389	42 937

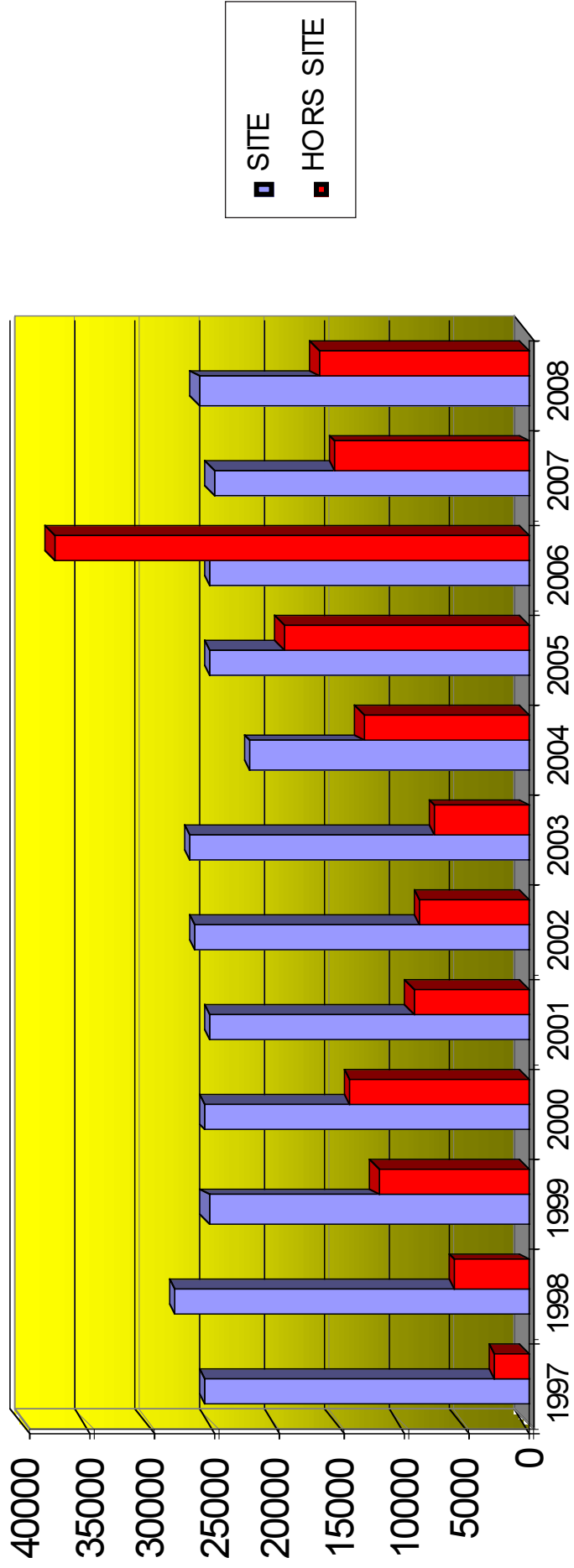
Répartition des heures effectuées par établissement (cumul A VEJ-INTERMIS-VSP)



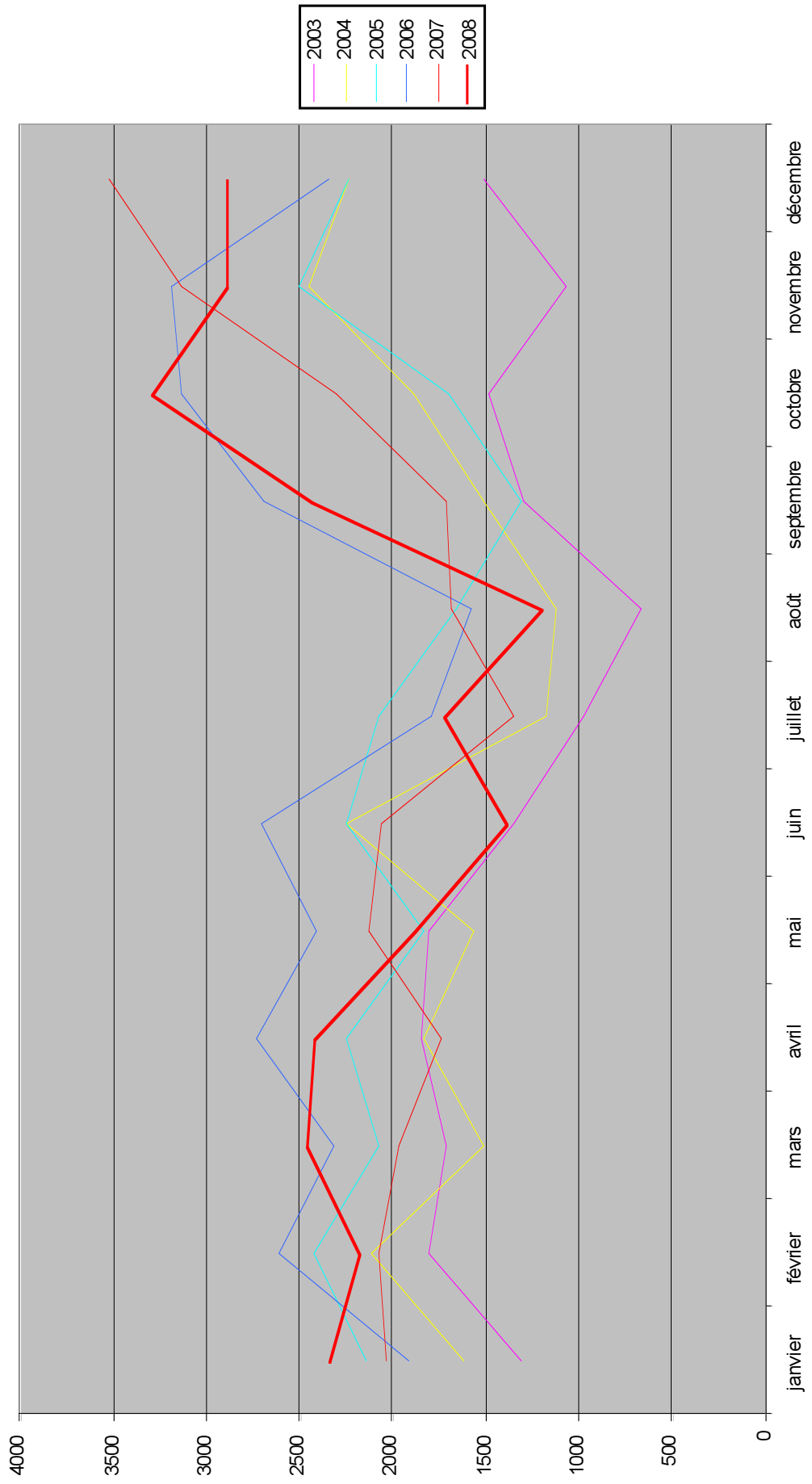
REPARTITION DES HEURES PAR NATURE DE MISSION



REPARTITION DES HEURES DE TRAVAIL SITE & HORS SITE



SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ AVEJ



■ Les résultats économiques par structure

Nette augmentation de l'activité en 2008. Le nombre d'heures de travail réalisé semble suivre l'évolution régulière des années antérieures, à l'exception d'une année 2006 exceptionnelle marquée par des projets événementiels d'importance (« La Force de l'Art » au Grand Palais, la participation aux expositions « Naissances » et « Dragons » au Musée de l'Homme et au Muséum d'Histoire Naturelle...).

Cependant, cette hausse de l'activité ne se manifeste pas à l'identique sur nos trois structures. Il est en effet intéressant de se pencher sur la situation particulière de l'AVEJ, INTERMIS et VSP, dont les résultats reflètent des réalités très différentes.

L'activité de l'AVEJ suit la progression régulière évoquée plus haut.

Cette hausse de l'activité se répartit de manière égale sur le site de La Villette et auprès de nos partenaires « hors site ».

Sur le bassin privilégié que constitue pour nous les établissements du parc de La Villette, la baisse d'activité que nous pouvons constater à la cité des sciences et l'industrie (largement relativisée par le partenariat engagé avec VSP) et à l'EPPGHV, est compensée par une hausse sensible des mises à disposition de personnel auprès de la Cité de la Musique (EPCM) et du Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP).

L'activité sur les autres structures culturelles parisiennes augmente du fait de la confiance d'établissements tels que la BNF, le Centre National de la Danse, le Palais de la Découverte, de la consolidation de partenariats initiés depuis 2004 (Salon International du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil, BPI...) et l'émergence de nouveaux clients (La Philharmonie, salle Pleyel, Le Laboratoire, Festival Paris Quartier d'Été, SYNDEAC, Centre National des Variétés...).

Nous constatons toujours une grande arhythmie de l'activité de l'AVEJ sur l'année, phénomène déjà visible sur les exercices précédents et qui semble se confirmer et particulariser depuis quelques années l'activité de cette structure. Les projets événementiels (essentiellement hors site de La Villette) se concentrent en effet sur la dernière partie de l'année, créant ainsi un véritable pic dans notre activité.

Après la nette baisse d'activité d'INTERMIS constatée en 2007, notre ETTI bénéficie d'une hausse spectaculaire de son activité en 2008.

Depuis octobre 2007, une nouvelle disposition légale permet un recours plus aisé aux personnes en insertion via les ETTIs nous permettant le transfert d'une grande partie de salariés initialement en CDD sur notre SARL VSP sur INTERMIS.

L'activité liée à des partenaires extérieurs n'est pourtant pas si satisfaisante. Nous rencontrons toujours des difficultés à transférer une partie de notre activité sur cette structure et, ce, pour deux raisons principales : d'une part, des freins juridiques (clause d'exclusivité avec une entreprise de travail temporaire notamment à la cité des sciences et de l'industrie) ne permettent pas à INTERMIS d'intervenir sur certaines structures partenaires, d'autre part, ces transferts ne se font pas naturellement, l'AVEJ restant souvent le premier interlocuteur des établissements qui font appel à nous et représentant une solution plus simple et plus souple pour des missions relativement courtes.

L'activité sur le site de La Défense reste très faible. INTERMIS est en effet portée, depuis sa création en 1999 par l'APSV et l'ASD (Association du Site de la Défense), son «équivalent» dans les Hauts-de-Seine. Son activité repose donc essentiellement sur le réseau commercial des Associations Intermédiaires AVEJ (Association Vilette pour l'Emploi des Jeunes) et DEJ (Défense Emploi Jeunes).

La fermeture, fin 2008, de DEJ devrait permettre de transférer dès 2009 les missions de notre AI partenaire vers INTERMIS.

Même si l'activité d'INTERMIS en 2008 a plus que doublé, nous chercherons pourtant toujours à nouer de nouveaux partenariats afin d'élargir le champ de nos clients.

La baisse du nombre d'heures de travail proposés par notre SARL **VSP (Vilette Service Plus)**, semble impressionnante. Elle s'explique pourtant par le recours systématisé à des mises à disposition de personnel via INTERMIS, comme évoqué plus haut.

L'activité reste pourtant stable et satisfaisante sur l'exercice 2008, malgré une fermeture du Musée de la Musique de la Cité de la Musique (dont nous gérons le vestiaire par convention) de près de 4 mois.

Les différents marchés en cours au sein de la cité des sciences et de l'industrie représentent toujours une forte part de l'activité de notre SARL et de notre activité d'Insertion par l'Activité Economique au sein de cet établissement. Ils nous permettent également de compléter notre offre de postes d'accueil et de vestiaire et de rationaliser toujours plus l'activité et les ressources humaines de VSP et les recours à la mise à disposition de l'AVEJ et INTERMIS.

La baisse, régulière depuis quelques années, de l'activité de vestiaires événementiels auprès des clients du Centre des Congrès de La Villette à la cité des sciences et de l'industrie, qui représente une activité fluctuante mais nécessaire à la bonne santé financière de la société, s'est stabilisée cette année.

Une attention particulière continuera toujours à être portée sur la qualité des prestations qui nous sont confiées par nos partenaires économiques, que ce soit sur des marchés et conventions signées pour la gestion des vestiaires du Musée de la Musique et de la cité des sciences et de l'industrie et le contrôle d'accès à certaines animations de la CSI (Manège Inertiel et cinéma Louis Lumière) que pour les prestations événementielles de vestiaire (notamment au Centre des Congrès de La Villette).

Nous espérons également pouvoir diversifier nos lieux d'intervention sur le site et auprès d'autres structures culturelles.

> L'équilibre entre notre activité sur le site de La Villette et "hors site"

Comme nous l'évoquions pour les exercices précédents, certains éléments laissant augurer depuis quelques années d'une baisse d'activité sur le « bassin privilégié » que constituent les établissements du site de La Villette. Nous avons engagé dès 2003 une prospection en direction de nouveaux partenaires avec pour but principal de toujours proposer à notre public en insertion des environnements de travail différents.

Les structures culturelles restent bien sûr le cœur de cible de cette recherche, l'environnement de celles-ci apportant toujours une plus-value et une valorisation des postes peu ou pas qualifiés sur lesquels nous basons notre travail.

Par ailleurs, notre savoir-faire et notre connaissance de ces entreprises facilitent notre démarche commerciale.

De plus, nous pouvons compter sur le réseau constitué par ces structures culturelles et sur l'aide active des responsables du site de La Villette dans l'activation de leurs contacts.

Les établissements basés sur le parc de La Villette restent nos principaux partenaires économiques de par les liens privilégiés qui nous unissent, ces établissements étant administrateurs de l'APSV et nous mandatant pour la mission de prévention qui est la nôtre. Nous souhaitons continuer à préserver cette collaboration et à la développer en faisant connaître nos prestations auprès de services de ces établissements ne nous ayant pas encore véritablement identifiés ou n'ayant jamais fait appel à nos compétences.

L'augmentation du volume horaire d'activité de nos trois structures a, cette année, été proportionnelle sur site et hors site de La Villette.

Il est pourtant vrai que, malgré des partenariats solides et ancrés dans le temps avec certains établissements (Bibliothèque Nationale de France, Palais de la Découverte...), les liens qui nous unissent aux équipements culturels extérieurs au site sont, par nature, plus fragiles et fluctuants que ceux nous liant à nos voisins et, par ailleurs, administrateurs.

L'année 2008 a vu, notamment pour l'AVEJ, l'émergence de nouveaux clients issus en partie de la prospection évoquée plus haut mais aussi du fonctionnement du bouche à oreille... Nous présenterons plus loin certains de ces nouveaux clients.

En dehors d'une prospection extérieure que nous comptons poursuivre, nous continuerons, afin de conserver une activité satisfaisante, de demander le soutien de nos partenaires privilégiés que sont les établissements du site de La Villette. Nous chercherons effectivement toujours à maintenir un nombre suffisant de missions pas ou peu qualifiées, notamment sur le site même de La Villette (de type mailing ou manutention) afin de pouvoir continuer à proposer du travail à des personnes encore parfois trop éloignées de l'emploi « classique » et de faire évoluer ces mêmes personnes vers des missions nécessitant plus de savoirs faire, de savoirs être ou de connaissance des règles de base du monde du travail.

> Nos partenaires "hors site"

Les structures partenaires « hors site » de l'APSV ne forment pas un groupe homogène et participent à notre volonté de pouvoir proposer un éventail toujours plus large de propositions à notre public en insertion tant en terme de nature de missions que d'environnement professionnel.

Nous citerons pour exemple :

► La **Salle Pleyel**, devenue depuis fin 2006 une filiale de la Cité de la Musique, nous a permis, en lien avec son équipe de chargés de relations avec le public, de positionner de nombreuses personnes, suivies dans le cadre de nos dispositifs d'insertion, sur des opérations de mise sous plis.

En 2008, le volume de mise à disposition en direction de cet établissement s'est fortement accru.

- ▶ Le **Centre National de la Danse (CND)**, partenaire de l'APSV depuis de nombreuses années. Le nombre de missions avait largement chuté depuis 2 ans. L'année 2008 a vu le redémarrage d'une collaboration plus régulière avec cet établissement et une proposition de missions de travail diversifiée (manutention et aide technique, mailings, saisie informatique, assistanat et secrétariat).

- ▶ La **Bibliothèque Nationale de France (BNF)**, fait partie, depuis 1999, de nos principaux partenaires après les établissements du site de La Villette. Une convention reconduite chaque année nous permet d'intervenir pour des remplacements ponctuels des personnels de vestiaires embauchés directement par cet établissement. Traditionnellement, c'est dans le vivier de personnes envoyées en mission par le biais de l'AVEJ que les équipes d'accueil de la BNF puisent lors de leurs besoins d'embauche de vacataires.

- ▶ La **BPI (Bibliothèque Publique d'Information du Centre Georges Pompidou)** est également depuis 2006 un de nos principaux partenaires. Fin 2008, la BPI a fait paraître un nouvel appel d'offre de marché public portant sur « la fourniture d'une prestation de réinsertion de personnes en difficultés sociales dans le cadre du rangement des collections de la BPI ». L'obtention du renouvellement de ce marché nous permet de formaliser plus encore, de rendre pérenne le partenariat entre nos 2 structures et de proposer de manière régulière des postes à nos bénéficiaires.

- ▶ Le **Palais de la Découverte** qui, en particulier grâce à l'appui de personnels issus de la cité des sciences, fait depuis quelques années partie de nos partenaires économiques. Nos agents ont désormais l'opportunité de travailler régulièrement sur des postes multiples et diversifiés auprès des équipes de cet établissement (manutention simple, maintenance du bâtiment et installation d'expositions, traitement et distribution du courrier, surveillance des expositions...).

- ▶ L'**INP (Institut National du Patrimoine)**, école supérieure formant aux divers métiers de la restauration d'œuvres d'art basée à La Plaine Saint Denis (93) nous fait confiance depuis plusieurs années pour assurer l'accueil du public, les vestiaires et la surveillance des salles pendant leurs journées portes ouvertes (coïncidant avec les Journées Nationales du Patrimoine).

- ▶ Le **FRAC Ile-de-France** reste depuis sa création l'un de nos partenaire privilégié, soutien de notre activité. Depuis maintenant 7 ans, nos salariés interviennent sur chaque exposition proposée par Le Plateau, son antenne dans le 19ème arrondissement, sur des missions d'accueil du public, de surveillance des œuvres exposées et de médiation culturelle autour des collections. La particularité de cette proposition d'emploi, sa qualification et l'identité même de cette structure participe de la diversité des postes que nous pouvons proposer à nos bénéficiaires, notamment issus du dispositif Entracte.

Depuis quelques années, plusieurs centres de formation font appel à l'AVEJ pour la mise à disposition de comédiens issus du dispositif ENTRACTE. Ces comédiens interviennent dans le cadre de validations d'acquis pour des formations d'auxiliaires de vie afin de mettre les candidats en situation en tenant le rôle de personnes dépendantes lors des examens.

Initié dès 2003 en partenariat avec l'AFPA, ce type de prestation s'est largement développé ces 3 dernières années avec notamment les centres de formations que sont **Alteana** et **Caravansérail Développement**.

> Nos nouveaux Clients

De nouvelles structures nous ont fait confiance cette année. C'est essentiellement à l'AVEJ qu'elles font appel lors de ce premier contact, mais nous espérons, en stabilisant ces nouveaux partenariats, pouvoir faire bénéficier de ces nouvelles opportunités à INTERMIS et VSP, comme nous avons pu l'expérimenter avec le 104 (nouvel établissement culturel parisien).

Ces nouveaux partenaires sont issus de notre prospection commerciale, mais également et, de plus en plus, d'un phénomène de « bouche à oreille » particulièrement efficace dans le réseau culturel.

Nous citerons cette année et de manière non exhaustive :

► **La PHILHARMONIE** : 2008 a vu la création de l'association de préfiguration de ce nouvel établissement du site de La Villette. Des travaux sont engagés au tout début de l'année 2009 pour la construction d'une nouvelle salle de concert d'importance (2000 places) à l'horizon 2012.

Cet établissement a, tout à fait naturellement, vocation à devenir un des partenaires privilégiés de l'APSV (membre du CA, commanditaire et financeur de nos actions) et un soutien actif de notre action d'Insertion par l'Activité Economique.

Ce soutien, notamment caractérisé par l'appel à nos structures de mise en emploi, a pu être expérimenté fin 2008 par de petites missions de manutention et nous étudions, en lien avec l'équipe de la Philharmonie, les possibilités de collaboration pour la période de construction de cette salle et, dans un futur plus éloigné, pour l'ouverture du lieu.

► **Le Laboratoire**, galerie située dans le 1^{er} arrondissement de Paris et travaillant sur le lien entre l'art contemporain et la science. Nous avons été sollicités pour l'exposition « dans la sphère de Thierry Marx », au cours de laquelle 12 personnes ont pu travailler sur une mission d'accueil, de service et de médiation du 29 mars au 21 juillet. La **spécificité de ce lieu, de la mission et de l'exposition présentée** (une étape de la recherche menée par le chef deux étoiles Michelin Thierry Marx et le physicien du laboratoire Colloïdes et Matériaux divisés (ESPCI), Jérôme Bibette, (l'expérience consistant à mettre au point et à faire déguster des perles de saveurs, dont la peau est une membrane souple de quelques millièmes de millimètres) ont participé à notre recherche de diversification des lieux d'intervention de nos publics en insertion.

► **Le Festival Paris Quartier d'Été** avec qui nous collaborons depuis quelques années en proposant pour chaque édition estivale des personnes pour d'éventuelles embauches directes en accueil et gestion de flux. Pour l'édition 2008, du personnel a pu être missionné, via l'AVEJ, pour un spectacle de cirque contemporain présenté à Pantin.

► **SYNDEAC (Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles)**, a fait appel à nos services pour un remplacement de longue durée en secrétariat. Cette mission, de part sa durée et sa qualification, a permis à une jeune femme accompagnée à l'APSV d'acquérir une expérience conséquente et valorisable pour ses recherches futures d'emploi.

► **Le CNV (Centre National des Variétés)**, structure ayant pour mission de soutenir le secteur de la chanson, des variétés et du jazz en gérant des fonds collectés dans le cadre du droit des auteurs. Une demande de renfort ponctuel en saisie informatique (1 mois), a permis l'embauche en CDD pour 4 mois d'une personne suivie dans le cadre de notre travail d'insertion.

> **L'arythmie de notre activité**

Nous constatons depuis quelques années une arythmie importante de notre activité au cours de l'année. Le graphique présentant la « saisonnalité de l'activité de l'AVEJ » est, dans ce sens, assez parlant. Si le premier semestre est assez régulier, la fin de l'année est caractérisée par un spectaculaire pic d'activité.

Ce phénomène, que nous pouvons constater sur nos 3 structures de mise en emploi, est essentiellement dû à l'activité croissante sur les vestiaires durant les mois d'hiver et à plusieurs projets événementiels devenus récurrents depuis plusieurs exercices.

C'est en effet entre les mois d'octobre et décembre que se concentrent les périodes de vacances scolaires les plus importantes en terme de dépôts de vêtements sur les vestiaires, notamment à la cité des sciences et de l'industrie et les événements que sont la « Nuit Blanche » et le Salon International du livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil.

A ces prestations désormais « classiques » pour la gestion de notre activité, s'est ajoutée, en octobre 2008, l'ouverture du 104 (nouvel équipement culturel parisien), qui marque la montée en puissance d'un partenariat engagé dès 2007.

> Les projets évènementiels de l'année 2008

L'activité évènementielle a, cette année encore et comme nous l'évoquons ci-dessus, eu une incidence sensible sur notre activité.

Notre positionnement sur de tels projets change de manière conséquente la typologie même de notre activité.

Les missions que nous pouvons proposer sont de fait plus longues, plus qualifiées et représentent souvent une forte sollicitation sur un temps donné et nous devons particulièrement veiller à garder un équilibre judicieux entre le rythme des propositions d'emploi et le temps nécessaire au suivi éducatif, à l'élaboration du projet professionnel et à la recherche d'emploi.

Nous veillons également à continuer, au travers de ces opérations, à remplir notre mission première, notamment en direction d'une partie de notre public jeune plus éloigné de l'emploi classique et ne maîtrisant pas encore les savoirs-faire et savoirs-être nécessaires à leur insertion dans le monde du travail « classique ».

Nous cherchons à toujours affiner la mixité de nos équipes afin de faire bénéficier à nos publics les plus en difficultés de l'expérience et de la maturité de personnes plus proches d'une sortie positive de notre dispositif. En effet, il nous semble toujours important et, plus particulièrement pour des missions « prestigieuses » et de grande ampleur, de composer des équipes hétérogènes en terme d'expérience, d'âge, d'origine sociale, de projet de vie et de projet professionnel.

Deux opérations d'envergure ont marqué la fin de l'année 2008 :

►La « **Nuit Blanche 2008** » ; Depuis 2005, l'AVEJ met à disposition des agents d'accueil et de médiation lors de cet événement organisé par la Direction des Affaires Culturelles de la Mairie de Paris.

Sur l'édition 2008 de cet événement, 19 agents ont eu à gérer l'accueil et la gestion de flux sur 8 points différents répartis dans Paris et, ce, pendant la durée de l'événement, le vendredi soir et la nuit- même de 18h à 7h du matin.

►Le **Salon International du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil**. C'est une collaboration régulière qui existe désormais entre l'AVEJ et CPLJ93, association para-municipale ayant notamment pour mission l'organisation et la promotion de l'événement.

Depuis 2004, un grand nombre de vacataires interviennent sur des missions d'accueil/gestion de flux et d'animation lors du salon et de gestion des circulations lors du montage et du démontage des stands.

En 2008, c'est plus de 30 personnes qui sont intervenues sur une opération de 3 semaines (montage, exploitation et démontage du salon).

Le 104

Le **104** est un nouvel équipement culturel parisien d'envergure situé à proximité directe du Parc de La Villette, c'est donc tout naturellement que nous nous sommes rapprochés des équipes de cette structure. Projet phare de la politique culturelle de la Ville de Paris, le 104 est un établissement dédié à la production et à la création, situé sur le site de l'ancien service des pompes funèbres municipales (104, rue d'Aubervilliers).

Depuis son ouverture, à l'automne 2008, le 104 est un lieu accueillant des résidences d'artistes et ouvert au public sur le principe du passage parisien, par l'ouverture des ateliers des artistes en résidence.

Nous travaillons avec les équipes de l'association de préfiguration du lieu depuis le début 2007 pour des opérations de communication (mailings, tractages...).

La Mairie de Paris et l'équipe dirigeante a souhaité inclure dans ce projet une dimension sociale d'ouverture aux publics de proximité et particulièrement aux habitants du quartier rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle en travaillant en lien avec les structures sociales des 18ème et 19ème arrondissement et en incluant de nombreuses clauses sociales dans les appels d'offres de toute nature qui sont publiés depuis l'ouverture du lieu.

Dans ce cadre, un appel d'offre de marché public portant sur « l'insertion sociale et professionnelle de publics de proximité au moyen de prestations d'accueil du public » avait été obtenu par

l'AVEJ pour de la mise à disposition de personnel lors des événements organisés en marge du fonctionnement classique du lieu (« La Traversée » en décembre 2007 et l'inauguration officielle de l'établissement en octobre 2008). Ce marché nous a également permis de positionner nos publics sur des opérations de mailing, de tractage et de manutention à l'occasion de la préparation à l'ouverture et du lancement de cette structure.

A l'occasion de l'ouverture au public, un deuxième appel d'offre portant sur « l'insertion sociale et professionnelle de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, par la mise à disposition de personnels sur des fonctions d'accueil des publics » a été publié.

C'est INTERMIS qui s'est positionné et a obtenu ce marché.

Ce sont 9 agents d'accueil et 2 « chefs d'équipes / référents » qui, par roulement et, en lien avec l'équipe d'accueil recrutés en direct par le 104, assurent la permanence de l'accueil de cet équipement depuis son ouverture. Ces 11 salariés se répartissent, en plannings différents selon leurs disponibilités et besoins, 6 « équivalents temps pleins ».

Le recrutement d'une telle équipe d'accueil pour une première durée de 6 mois nous permet de travailler à moyen terme sur la qualification et le parcours de ces personnes et est également l'occasion de mixer, comme nous tenons toujours à le faire, des personnes issus de nos publics jeunes et Entracte.

A noter également que 5 personnes, sur les 13 recrutées de manière directe en CDD par les équipes d'accueil du 104, sont issues de nos fichiers et ont travaillé au sein de l'AVEJ, INTERMIS et/ou VILLETTE SERVICE PLUS.

■ ETUDE SUR LES SORTIES 2006 / 2008

Cette brève étude porte sur les personnes accueillies à l'APSV, ayant intégré le dispositif d'insertion par l'économique¹ et étant sorties de ce dispositif entre le 1/1/06 et le 31/12/08.

Le principe de cette étude s'inscrit, d'une part, dans une volonté de mieux cerner la réalité de notre travail, de confirmer ou infirmer des hypothèses souvent émises et d'autre part, d'anticiper nos futures obligations auprès des services publics ; en effet, les dispositifs de conventionnement des associations intermédiaires telles que l'AVEJ et des entreprises de travail temporaire d'insertion telle qu'Intermis, font l'objet de changements importants à partir de 2009 et reposent, pour une grande part, sur l'analyse des résultats d'insertion vers les emplois durables, les emplois de transition et l'accès à des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes. L'étude porte sur 349 personnes qui se répartissent en 155 femmes et 194 hommes. Nous avons, volontairement, conservé les personnes pour lesquelles nous n'avons pas d'éléments sur la sortie du dispositif dans la mesure où leur nombre est relativement important.

Plusieurs critères ont été retenus pour cette première étude :

- la durée de passage au sein des structures économiques (AVEJ, VSP et Interimis)
- le nombre d'heures salariées dans les structures économiques (AVEJ, VSP et Interimis)
- le type de sortie à l'issue du dispositif

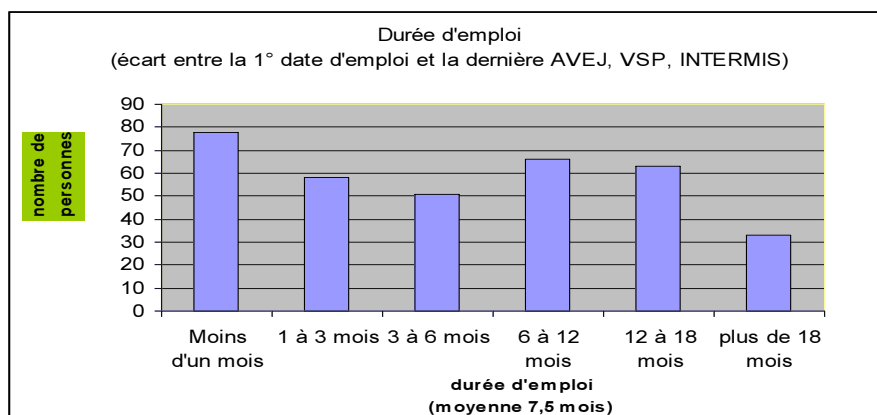
Du fait de contraintes de temps et dans un souci de simplification, le nombre de critères a été volontairement limité. D'autres données auraient pu être retenues, tel que l'âge des personnes reçues, leur niveau d'études voire des critères plus complexes, mais il nous a semblé important de limiter, pour cette étude, les items étudiés. L'analyse de cette première étude devrait permettre de dégager d'autres axes d'enquête pour des études ultérieures en utilisant des données complémentaires.

Dans un premier temps, nous étudierons les données brutes correspondantes à chacun des critères ci-dessus définis et, dans un deuxième temps, des croisements entre certains critères seront opérés.

¹ Il s'agit donc de personnes ayant été salariées d'une ou plusieurs structures économiques (AVEJ, VSP et Interimis)

> Durée de passage dans les structures économiques

Il s'agit, ici, d'observer la période située entre la première mission (ou premier contrat) réalisée et la date de dernière mission quelque soit la structure économique (AVEJ, VSP ou Intermis). Compte tenu du préambule de cette étude, les chiffres ne portent que sur des personnes considérées comme sorties de l'ensemble de notre dispositif.

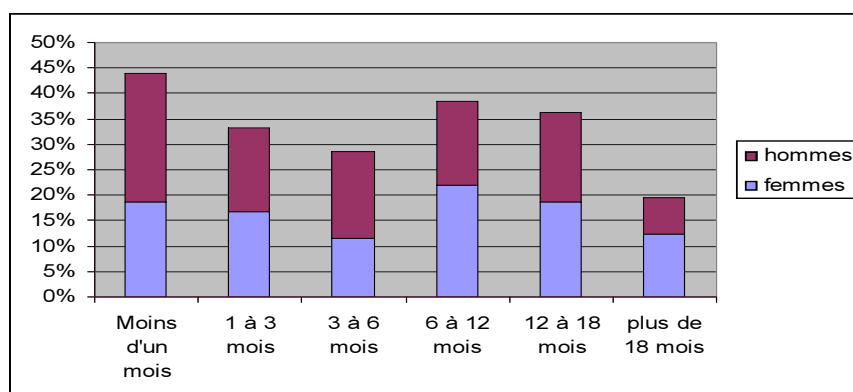


Si la durée moyenne est de 7.5 mois, on peut constater que les durées d'emploi sont relativement réparties.

Bien que la durée maximale prévue et annoncée aux personnes accueillies, soit de 18 mois, on remarque que plus d'une trentaine de personnes ont dépassé ce seuil. Ceci peut s'expliquer, notamment, par un certain nombre de retours (des personnes ayant quitté le dispositif puis l'ayant réintégré après un échec à l'extérieur) et par quelques situations personnelles très particulières.

En dehors de cet aspect, il faut remarquer le nombre relativement important de personnes ne restant pas plus d'un mois au sein de nos structures. Deux explications à ce chiffre : d'une part, des personnes qui étaient déjà très proches de l'acquisition d'un emploi et qui se sont adressées à nos services dans l'attente de réponses externes à leurs recherches d'emploi et, d'autre part, des personnes ne souhaitant pas, à l'issue de quelques heures de missions, intégrer un tel dispositif d'insertion.

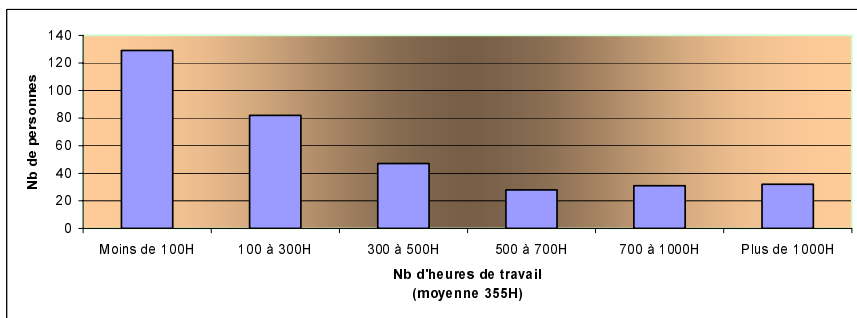
Il nous a semblé intéressant d'étudier si la durée d'emploi était variable en fonction du sexe et si les écarts significatifs pouvaient être expliqués. Le tableau suivant indique la répartition des durées d'emploi, par sexe, sans tenir compte du nombre relatif du nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes.



Force est de constater une nette différence au-delà de six mois de durée de travail. Cet écart est particulièrement manifeste pour les durées au-delà de dix-huit mois. Une simple analyse statistique ne permet pas, actuellement, de donner des explications précises à ces écarts. Toutefois, une analyse sommaire permet de constater que pour de nombreux cas de personnes passant plus de dix-huit mois dans nos structures, ce passage n'est pas linéaire et est souvent coupé d'expériences d'insertion se traduisant par un échec impliquant un retour vers nos structures dans l'attente d'une insertion plus durable. En ce qui concerne plus particulièrement la population féminine ayant une durée de séjour très longue, on remarque qu'il s'agit pour la plus grande partie de RMIstes artistes et que, pour les autres, il s'agit, la plupart du temps, de situations familiales complexes notamment des mères de famille souvent isolées.

> Nombres d'heures de missions

Du fait de la diversité de nos propositions économiques entre nos trois structures, le principe retenu a été de cumuler l'ensemble des heures de travail ou de mission accomplies par un même salarié pendant son passage. La plus grande partie des salariés ne sont passés que par l'AVEJ, ou beaucoup plus rarement, par Intermis mais la proportion de salariés étant passés par au moins deux structures reste assez importante (de l'ordre de 40%).

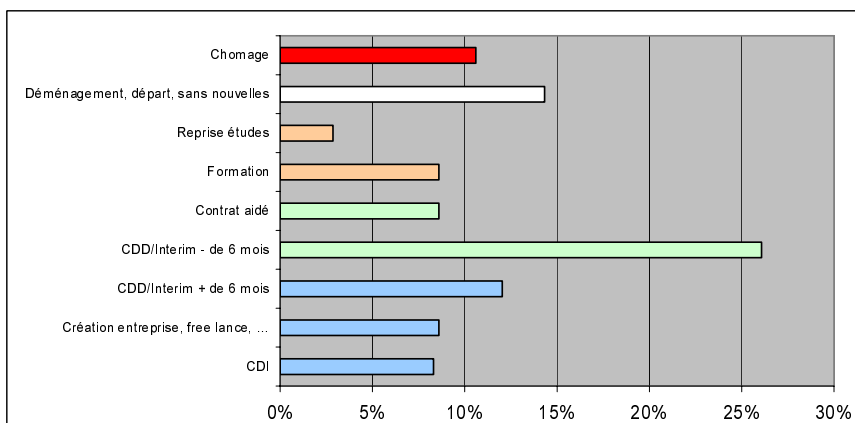


Compte tenu du nombre important de personnes étant restées moins d'un mois, il est logique de retrouver un chiffre relativement équivalent de personnes ayant travaillé moins de 100 heures.

Les autres tranches suivent une courbe descendante jusqu'à 700 heures pour remonter ensuite.

En parallèle de la durée d'emploi, l'analyse du nombre d'heures de travail par sexe montre de façon cohérente une proportion nettement plus importante de femmes dans les tranches horaires élevées.

> Type de sorties à l'issue du dispositif



Le graphique précédent nous montre les différents types de sorties à l'issue du dispositif. On remarque que l'accès direct à un CDI reste très faible (8%) et que le passage par des contrats plus ou moins précaires (CDD, Intérim, contrats aidés) reste la solution la plus fréquente. Dans une proportion non négligeable, ces contrats précaires étaient susceptibles de déboucher sur des emplois durables mais nos outils statistiques actuels ne permettent pas d'avoir une évaluation précise de la situation plusieurs mois après la sortie des personnes accueillies.

Outre le taux relativement important de personnes pour lesquelles nous n'avons pas d'informations (près de 15%), il est intéressant de constater que près de 10% des personnes se sont engagées dans un processus de formation ou ont repris leurs études ; s'il ne s'agit pas d'une insertion directe dans le monde économique, il n'en reste pas moins que cela constitue une amélioration des capacités de ces personnes à s'insérer ultérieurement dans le monde du travail. Dans un certain nombre de cas, les formations ou reprises d'études ont pu démarrer alors que ces personnes bénéficiaient encore de missions de travail dans nos structures.

Il convient de signaler que la rubrique « création d'entreprise, freelance, ... » couvre, en fait, des situations très variées allant de la création d'entreprise au statut d'indépendant en passant par le retour à l'intermittence du spectacle pour certains de nos RMIstes artistes.

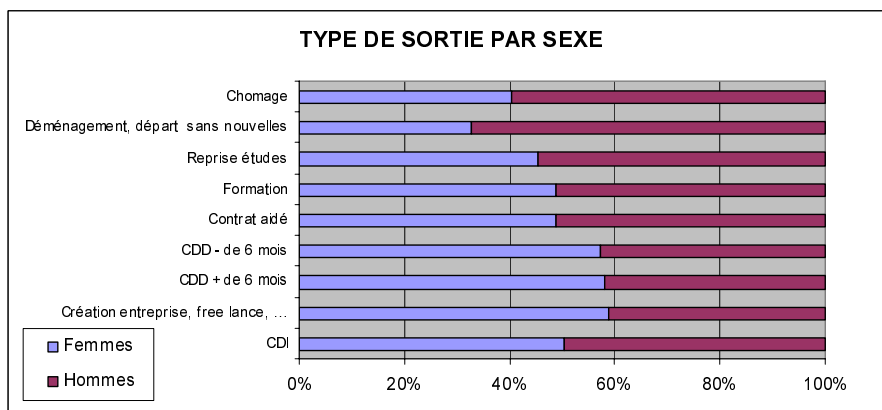
Le point noir reste, malgré tout, la proportion de personnes sortant de notre dispositif et se retrouvant au chômage (plus de 10%). Nous essayerons de voir dans les parties suivantes si ces personnes relèvent de critères particuliers.

Il est apparu opportun de croiser le mode de sortie avec les autres critères disponibles afin de mieux appréhender la nature même de notre travail auprès de ces populations.

> Type de sorties / sexe

La question se posait de savoir s'il existait des différences notables suivant le sexe. Pendant assez longtemps, nous avons, notamment, l'impression que les femmes s'orientaient beaucoup plus facilement que les hommes vers la formation alors que les hommes privilégiaient un accès rapide à l'emploi, même précaire.

NB. ce graphique ne tient pas compte du nombre d'hommes et de femmes mais simplement de la répartition du type de sortie pour chaque sexe



* ce graphique ne tient pas compte du nombre d'hommes et de femmes mais simplement de la répartition du type de sortie pour chaque sexe.

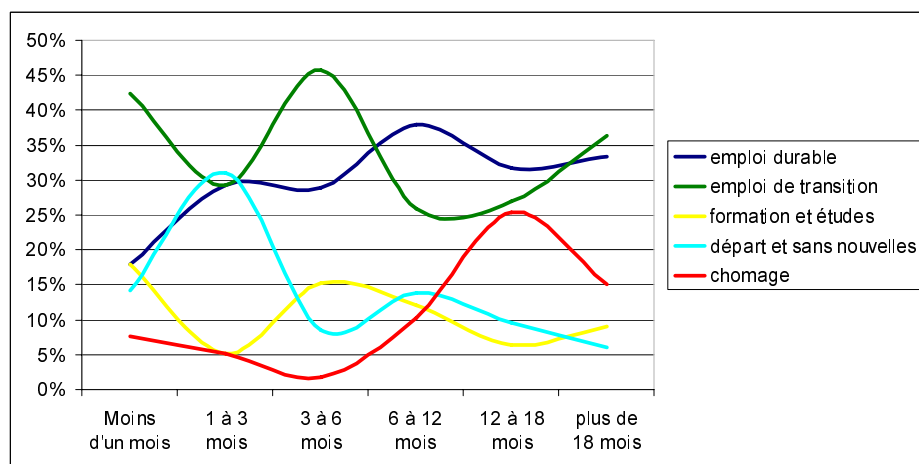
Les chiffres apparaissant sur ce graphique infirment, quelque peu, nos impressions. En effet, les résultats sont pratiquement identiques pour l'accès aux CDI, aux contrats aidés et à la formation, alors que l'on constate que les femmes accèdent, dans une proportion nettement plus grande que les hommes, aux contrats précaires (CDD et Intérim quelques soient leurs durées). De même, les femmes recourent plus souvent aux statuts particuliers (création, statut indépendant, intermittence, ...).

Le chômage est nettement plus marqué chez les hommes (12.4%) que chez les femmes (8.4%). De même, la proportion d'hommes pour lesquels nous n'avons pas pu avoir de renseignements à la sortie est nettement plus importante que chez les femmes ; il semblerait que cet écart, entre hommes et femmes, soit plutôt du à des différences de comportement vis-à-vis de notre association.

> Type de sortie : durée de passage

Pour croiser ces deux données, nous avons repris les classifications qui nous sont dorénavant imposées par les autorités publiques à savoir :

- *les emplois durables* : CDI, création entreprise, CDD ou Intérim de plus de six mois
- *les emplois de transition* : CDD ou Intérim de mois de six mois, emplois aidés
- *les sorties « positives »* : formation ou reprises d'études
- le chômage
- *les « sans nouvelles »*



Les courbes ci-dessus laissent apparaître des phénomènes complexes.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi durable, il semble qu'une durée de passage de l'ordre de 6 à 12 mois soit le meilleur facteur de réussite mais, dans l'ensemble, on ne constate pas de différences très prononcées sauf pour les durées de passage très courtes qui ne semblent pas très favorables à un accès à l'emploi durable.

Par contre, l'accès à un emploi de transition se retrouve de façon beaucoup plus importante soit chez des personnes n'ayant fait qu'un très bref passage chez nous, soit chez des personnes n'étant restées qu'entre trois et six mois. Dans le premier cas, l'explication est assez connue ; il s'agit de personnes qui étaient dans l'attente de réponses d'emploi et qui se sont adressées à nous en attendant l'issue de ces réponses. Même s'il s'agissait d'emplois précaires, ces personnes ont privilégié ces emplois plutôt que de rentrer dans un processus d'insertion par l'économique au travers de nos structures.

La courbe des personnes dont le type de sortie est malheureusement le chômage correspond à une hypothèse qui avait déjà été émise, à savoir qu'au-delà d'une certaine durée de passage chez nous, le risque de sortie « chômage » s'aggravait. La nette accélération au-delà de 12 mois confirme notre hypothèse mais la baisse constatée au-delà de 18 mois semblerait démontrer que pour certaines personnes dont les difficultés d'insertion sont plus importantes, nous devrions accepter de prolonger le temps de passage au-delà des 18 mois qui constituent, normalement, notre prise en charge maximum.

> Type de sortie et Objectifs

Les nouvelles dispositions législatives concernant les structures d'insertion par l'économique, se traduisent par des objectifs chiffrés quant à la faculté d'insertion des dites structures.

Ces objectifs sont de l'ordre de 60% de sorties positives et, ce, dans un délai de trois ans. Ces sorties comprennent les sorties vers l'emploi durable, vers l'emploi de transition et vers des formations pré-qualifiantes ou qualifiantes.

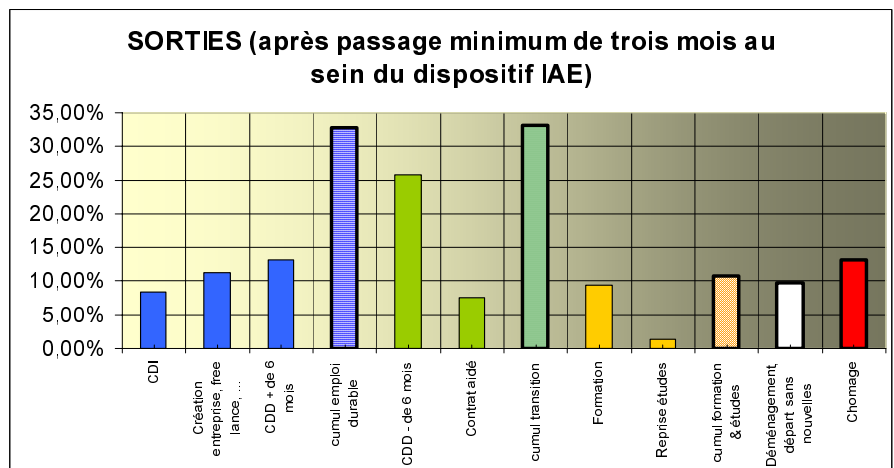
Par ailleurs, les résultats d'insertion ne seront pris en compte que pour les personnes ayant dépassé une « période d'essai » de trois mois au sein des structures d'insertion.

Sur la base de ces critères, nous avons établi nos résultats sur les trois dernières années. Toutefois, un certain nombre de précisions et de réserves doivent être apportées au graphique suivant et à la méthodologie :

- notre étude porte sur les résultats d'insertion à la sortie de notre dispositif qui comprend plusieurs outils juridiques (une association intermédiaire, une entreprise de travail temporaire d'insertion et une SARL de services) constituant, à nos yeux, un ensemble économique. Or, les résultats que nous serons amenés à rendre devront porter sur les sorties à l'issue de chacune des deux structures agréées (l'association intermédiaire et l'ETTI), comme s'il s'agissait de deux entreprises complètement indépendantes. Ceci aura certainement comme effet de modifier de façon significative, les résultats.

- à ce jour, les sorties vers une formation ne font pas l'objet de précisions quant au caractère qualifiant ou pré-qualifiant. Cette donnée sera précisée dès cette année 2009.

- compte tenu de notre spécificité d'accueil de RMIstes artistes, la sortie vers l'intermittence du spectacle représente une part non négligeable des sorties. Ce mode de sortie n'est, pour l'instant, pas clairement envisagé dans la classification issue des circulaires du Ministère du Travail.



Comme on peut le constater, les sorties vers l'emploi durable représentent plus de 30% et celles vers l'emploi de transition également.

Si l'on rajoute les sorties vers une formation, on obtient un résultat de sorties positives de l'ordre de 75%, ce qui se situe bien au-delà des objectifs fixés. Toutefois, les changements méthodologiques issus de l'application de la circulaire, nous obligent à prendre ces résultats avec une certaine réserve.

Cette première étude, succincte, avait comme objectif de dresser un bilan de nos résultats d'insertion sur les trois dernières années. Si ce résultat apparaît comme globalement positif et que notre mission d'insertion de jeunes et de RMIstes artistes semble porter ses fruits, il n'en reste pas moins que nous devons persévérer dans la réduction du nombre de sorties négatives et dans l'optimisation des durées de passage dans nos structures.

PROJETS ET ACTIONS TRANSVERSALES

■ Pôle Projets

L'APSV a poursuivi en 2008 un travail de recherche et d'innovation en s'appuyant sur des projets ciblés. Cette activité transversale à l'association est assurée par un pôle de deux chefs de projet et conçoit des actions / événements sur les problématiques sociales, d'accès à la culture et sur l'articulation culture/social. Notre démarche est globale : pour chaque action, nous développons une ingénierie spécifique : conception / mise en œuvre / gestion administrative et financière / évaluation / capitalisation / transférabilité. Ce travail expérimental est par ailleurs l'occasion de dynamiser des échanges nationaux et internationaux avec des structures et des lieux aux problématiques semblables au site de la Villette.

Développant des compétences de conception, organisation, gestion, financement et évaluation, notre vocation est d'être un soutien opérationnel en interne pour les services de l'association en lien avec les salariés concernés et d'être en veille sur les problématiques liées à l'APSV afin de pouvoir répondre ainsi aux demandes ponctuelles d'intervention provenant de notre réseau.

1. soutien opérationnel en interne pour les services de l'association
 - a- conception et organisation de projets culturels pour le secteur prévention
 - b- coordination d'un plan d'action de lutte contre les discriminations
 - c- pilote du projet Entracte pour le service insertion par l'économique
 - d- assistance au montage de projets
 - e- échange savoir faire avec d'autres opérateurs (France et Europe)

La description de ces activités est répartie dans les différents chapitres du présent rapport au sein des secteurs concernés.

> Projets

L'association est régulièrement sollicitée pour l'expertise voire la mise en œuvre d'actions liées aux questions de prévention et de sécurité, d'insertion et de la culture. En lien avec les autres services, le secteur projet étudie la faisabilité de l'action, la cohérence avec les missions de l'APSV et valide les conditions de mise en œuvre (financières et humaines) avec la direction de l'association. Par ailleurs, en partenariat et à la demande d'institutions publiques et privées, nous concevons et produisons des actions et événements portant sur le rapport des jeunes à la culture, l'accès et la place de

de la culture chez les jeunes, au regard de leur environnement social. Le public visé par ces actions est soit les jeunes eux-mêmes, soit les professionnels du secteur socio éducatif qui les accompagnent.

A - PLAN D'ACTION TERRITORIAL LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

> Coordination

A l'issue d'une formation/action conçue et mise en oeuvre par l'APSV entre novembre 2006 et mai 2007, la coordination d'un plan d'action de lutte contre les discriminations à l'emploi dans le 19ème arrondissement élaboré au niveau local a été confiée à l'association. Cette action soutenue et financée par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), le Conseil Régional Ile de France et la Ville de Paris (Mairie du 19ème arrondissement, Directions du développement économique et de l'emploi et de la Politique de la Ville) est expérimentale et préfigure une diffusion vers d'autres territoires parisiens à partir de 2009.

Une personne à temps plein a été recrutée en décembre 2007 pour un an afin de coordonner l'action. Son contrat a été renouvelé pendant une année supplémentaire en décembre 2008, suite à l'évaluation positive des actions menées au cours de l'année de la part des institutions partenaires.

> Promouvoir l'égalité de tous face à l'emploi

La logique de prévention est au cœur de ce dispositif inédit sur Paris: l'action vise à encourager le respect de la légalité et à promouvoir l'égalité de tous face à l'emploi. En 2008, le chef de projet et la coordinatrice du Plan ont alors mis en oeuvre des actions incitant les acteurs du territoire (entreprises, institutions, structures intermédiaires de l'emploi) à transformer leurs pratiques professionnelles pour prévenir et lutter contre les discriminations directes, indirectes et systémiques. La mise en place d'accompagnement juridique et d'actions de sensibilisation a complété le dispositif en direction des actifs (travailleurs ou demandeurs d'emploi).

> Assurer la montée en compétence et la conduite de changement

Pour assurer une montée en compétence du territoire et créer des leviers pour la conduite de changement, plusieurs actions de qualification à la Lutte contre les discriminations, financées par l'ACSE ont été proposées pour les structures intermédiaires de l'emploi ou de l'accompagnement social. Elles ont concerné une cinquantaine de personnes dans une vingtaine de structures.

En parallèle, l'APSV a impliqué les responsables des structures de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle du 19ème arrondissement dans la construction d'une démarche intégrée avec la conception d'un référentiel qualité engageant les structures dans une démarche pérenne de lutte contre les discriminations.

L'APSV a également organisé un petit déjeuner débat sur les enjeux de la Lutte contre les discriminations au niveau territorial en juin à la Mairie du 19ème en présence des élus, des collaborateurs de cabinets et de la direction générale des services.

Par ailleurs, une action de sensibilisation a réuni les directeurs des ressources humaines des organismes culturels du Parc de la Villette. L'expérience sera démultipliée vers d'autres grandes entreprises du territoire en 2009.

> Mobiliser le territoire autour de la non-discrimination

Pour diffuser largement de la connaissance sur cette question auprès des acteurs de l'arrondissement et du territoire parisien, une lettre d'information trimestrielle a été créée et envoyée à plus de 200 contacts dans une centaine d'institutions. Un site internet a également été élaboré, www.paris19contrelesdiscriminations.fr.

A l'initiative de l'APSV et dans le cadre de la semaine de l'égalité supervisée par le Conseil régional Ile de France, une semaine de lutte contre les discriminations s'est déroulée du 1er au 6 décembre. Une quarantaine d'initiatives (rencontres, débats, table-ronde, théâtre forum, ateliers, installations/animation, jeux, projections de film, etc.) ont été proposées par une cinquantaine de structures associatives, économiques ou institutionnelles du 19ème. Ces événements ont accueillis plus de 500 personnes durant six jours. Cette semaine a également permis de mettre en place une importante campagne d'affichage dans plus de 150 points de l'arrondissement (chez les commerçants, dans les associations, les centres sociaux, les bibliothèques, à la Mairie et dans les structures municipales, dans les ANPE) pour sensibiliser le grand public.

B - DISPOSITIF MEDIATION SCOLAIRE MEDIATHEQUE A LA CITE DES SCIENCES

Pour la troisième année, la cité des sciences et de l'industrie en partenariat avec l'Association de Prévention du Site de la Villette et la Fondation l'Oréal a reconduit lors de l'année scolaire 2007-2008 le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie.

Pour appel, ce dispositif a été initié après avoir constaté l'occupation de la bibliothèque par des jeunes en quête d'un espace de travail scolaire. Partant de l'hypothèse que les jeunes souhaitent être accompagnés durant ce moment d'étude et au-delà d'une recherche documentaire, l'accompagnement scolaire a été conçu dans l'objectif de promouvoir l'égal accès au savoir scientifique en aidant les usagers, pour une majorité issus des quartiers populaires du nord-est parisien, à franchir les obstacles de l'apprentissage et de la connaissance.

Le dispositif repose sur plusieurs principes établis au cours des expériences précédentes et ajustés en fonction des évaluations :

- accès libre, gratuit et anonyme au centre de la bibliothèque. Un affichage et des annonces sonores indiquent l'espace de travail et les horaires d'ouverture
- accompagnement effectué par des étudiants de grandes écoles scientifiques (essentiellement écoles d'ingénieurs)
- fonctionnement du dispositif hors temps scolaire (samedi et dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires d'octobre 2007 à juin 2008).

L'accompagnement fonctionne dans un espace dédié de 14h00 à 18h00. En permanence, une équipe de trois tuteurs accompagnent les lycéens. Cette année, et ce pour la première fois depuis l'inauguration du dispositif, l'accompagnement scolaire a débuté en octobre 2007, lors des vacances de la Toussaint, répondant ainsi à une forte demande des usagers. A ce jour, le dispositif a en effet acquis une notoriété importante au sein de la médiathèque et des quartiers environnant le site de la Villette et la volonté d'allonger la période d'accompagnement scolaire répond à cette demande.

> Mission de l'APSV

Dans ce dispositif l'APSV intervient à plusieurs niveaux :

- ▶ recrutement, salariat et encadrement des étudiants accompagnateurs
- ▶ formation initiale et régulation tout au long du dispositif
- ▶ évaluation annuelle sur la base d'outils statistiques créés à cet effet et d'entretiens des usagers

> Nombre d'accompagnements et profils des usagers

Au cours de la période octobre 2007 et juin 2008, 808 accompagnements ont été effectués soit en moyenne, une dizaine par session. L'affluence est continue tout au long de la période mais la densité des demandes est croissante à l'approche des examens de fin d'année scolaire. De même, certaines dates sont moins propices à la fréquentation du dispositif (23 ou 30 décembre par exemple).

En majorité, les jeunes accueillis dans le cadre de l'accompagnement scolaire habitent à proximité de la cité des sciences, sont issus des classes populaires, révisent des examens (pour une grande partie le baccalauréat) et sont majoritairement des filles. Plusieurs variables nous permettent de l'identifier. D'abord, la caractéristique des villes et des arrondissements d'origines est précisément d'être composé d'un habitat social important, d'un taux de chômage élevé, et une population d'origine immigrée supérieure aux autres villes de la petite couronne et aux autres arrondissements, toutes choses égales par ailleurs. Au cours de nos entretiens avec les élèves accompagnés, les motivations pour la fréquentation de la médiathèque sont des indicateurs de l'origine sociale:

- ▶ famille nombreuse avec impossibilité de travailler chez soi (présence de frères et sœurs dans la même chambre). La médiathèque est un espace de tranquillité pour étudier
 - ▶ ne possède pas dans son entourage de personne disposant d'un niveau de qualification supérieur au bac donc susceptible de l'aider
 - ▶ n'a pas les moyens financiers de prendre des cours particuliers
- fréquentation d'un lycée en Zone d'Education Prioritaire

La demande d'intervention est laissée à l'initiative du public. Celui-ci est informé par des affichettes, des annonces sonores et en consultant le portail documentaire de la médiathèque, via le site web de la Cité. Les usagers sont motivés et volontaires : leur demande de se faire accompagner relève d'une décision personnelle d'avancer en toute autonomie.

- ▶ Les jeunes accueillis dans le cadre de l'accompagnement scolaire habitent à proximité de la Cité des Sciences: 53% sont parisiens et 47% habitent la proche banlieue (Pantin, Bobigny, Aubervilliers, la Courneuve ...)
 - ▶ Le public est majoritairement féminin (56%)
 - ▶ Le niveau scolaire des usagers se répartit de manière suivante : 58% en terminale, 23% en Première, 7 % en Bac+, 6% en Seconde et 6% au collège
 - ▶ Les filières suivies sont majoritairement scientifique : 60% en série S
 - ▶ Seulement 5% des usagers sont en filière professionnelle
- En fin d'année scolaire, la préparation des examens reste l'élément moteur de la fréquentation du service d'accompagnement scolaire
- ▶ 68% des usagers sont des habitués (53% sont venus plus de trois fois et 15% venus entre de deux et trois fois). Cette fidélisation confirme une satisfaction à l'égard du service rendu et une relation positive avec les accompagnateurs.
 - ▶ Les matières accompagnées sont essentiellement les mathématiques (67%), puis les sciences physiques (17%) suivis par la chimie (8%)
 - ▶ Le temps moyen d'accompagnement est d'une heure et vingt minutes et la nature de l'aide est à 80% la résolution d'un exercice.

> L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'une dizaine d'étudiants de grandes écoles scientifiques (notamment, Ecole Nationale Supérieure des industries Chimiques, Telecom Sud Paris, Centrale Paris, Ecole Centrale d'Electronique...). Leur recrutement a été effectué en partenariat avec la Grande des Grandes Ecoles qui a diffusé l'offre au sein de son réseau d'école d'ingénieurs.

Au regard des expériences précédentes, nous avons posé comme pré requis de recrutement:

- ▶ avoir effectué ses deux années de classes préparatoires en matières scientifiques (intégrées ou non à l'école),
- ▶ avoir une expérience de soutien scolaire de collégiens ou lycéens, être motivé par la dimension entraide voire militante du dispositif.

Dans la relation pédagogique, nous constatons toujours une démarche empirique propre aux matières scientifiques: le problème posé, les étudiants se situent moins dans la transmission d'un savoir, d'une connaissance que dans une démarche d'aide à la compréhension et à la résolution d'un exercice. La proximité entre accompagnateurs et accompagnés en terme d'âge et de profil facilite la relation et n'impose de distance ni de hiérarchie telle qu'elle existe dans le système scolaire.

Les accompagnateurs ont bénéficié d'une formation initiale en début de session afin de présenter la médiathèque et le dispositif d'aide scolaire. Une séance de régulation a également été programmée à mi-parcours afin d'ajuster et d'uniformiser les méthodes de travail.

C - LES PORTES DU TEMPS 2008

En 2005, à la demande du Ministère de la Culture, Direction des Musées de France, l'APSV avait conçu et mis en œuvre une opération de sensibilisation au patrimoine à destination des jeunes des quartiers sensibles : « Les portes du temps » au château de Fontainebleau. Devant le succès de cette opération, 8000 jeunes accueillis pendant deux mois, le ministère a décidé de renouveler l'expérience en 2006 et en 2007 sur une quinzaine de sites patrimoniaux. L'APSV a également été retenue en 2006 pour développer cette action aux Châteaux de Pierrefonds et de Compiègne (Oise) et en 2007 aux châteaux de Fontainebleau et de Compiègne. En 2008, c'est de nouveau au château de Compiègne que l'APSV a mis en œuvre au mois de juillet cette opération sensibilisant 1800 jeunes des quartiers en difficulté au patrimoine et à l'histoire de l'art.

> Une journée au Château

L'objectif du projet est de proposer aux structures encadrant les jeunes publics (centre de loisirs, centres sociaux, clubs de prévention...) de participer pendant une journée à la découverte du patrimoine de manière ludique : les jeunes visitent le château ou le musée sur un thème défini puis participent à une activité artistique en lien avec le thème de la visite. L'action est imprégnée, au delà de l'activité proposée, d'éléments de compréhension du monde et de réflexions sur la citoyenneté et le vivre ensemble. Cette démarche doit se comprendre selon les spécificités du public accueilli et des tensions sociales et communautaires observées ces derniers temps. Selon nous, la participation des jeunes à une journée des Portes du Temps ne se conçoit ni comme une simple visite, ni comme uniquement de l'animation ludique. Elle est imprégnée, au-delà de l'activité proposée, d'éléments de compréhension du monde qui nous entoure et de réflexions sur la citoyenneté et le vivre ensemble.

Vivre ensemble, c'est comprendre l'histoire qui nous lie et le patrimoine qu'on nous lègue, chaque jeune participant à l'enrichissement de ce patrimoine. La construction de notre société actuelle est issue d'un processus historique, politique et social dont le patrimoine culturel en possède les symboles et les images. Les manifestations violentes observées chez les jeunes récemment ne signifient pas un rejet catégorique de l'environnement dans lequel ils évoluent mais marquent plutôt un affaiblissement de l'appréhension de l'Histoire collective (d'une société, d'une nation) au profit d'une mémoire, individuelle ou communautaire. La mémoire, ce dont l'on se souvient ou celle transmise par les générations, est partielle et partielle, elle est sélective. La mémoire engendre la proximité, temporelle, sociale, culturelle. De fait, pour les jeunes des quartiers d'habitat social, les stigmates de la mémoire tendent au confinement, au repli sur soi ou sur son groupe, à l'exacerbation identitaire et au rejet de l'autre. L'histoire au contraire met en perspective, appréhende le parcours identitaire au regard d'une société, de sa culture, de ses évolutions. L'histoire n'est pas uniforme et linéaire, elle nourrit les problématiques sociales de sa complexité, là où les médias, le groupe simplifient et caricaturent. L'enjeu de cette appréhension de l'histoire est fondamental dans le secteur éducatif mais aussi dans le travail social. Pour les jeunes, la socialisation passe par cette compréhension de l'identité collective. L'éducation au patrimoine et aux symboles culturels nationaux peut y contribuer. C'est dans cette dynamique que nous souhaitons participer à l'opération Les Portes du Temps.

> Artistes et Histoire de l'Art

La découverte et l'appropriation du patrimoine au cours de l'opération Les Portes du Temps s'effectuent au travers de la connaissance du lieu et de ses collections. Le musée et, spécifiquement le thème abordé au cours de la visite, est ainsi le prisme par lequel le public jeune appréhende une histoire plus globale du lieu et de son époque, qui contextualise un courant artistique, un(e) artiste, une école. En somme, l'histoire de l'art et son approche par les visites guidées, contribuent à l'éducation au patrimoine.

Au regard de ce lien entre histoire et histoire de l'art, l'artiste participant aux Portes du Temps articule passé et présent, art ancien et art contemporain, histoire et mémoire. Selon nous, l'activité artistique se conçoit comme une appropriation de l'histoire par la pratique. De ces éléments découlent les principes de fonctionnement de l'opération et, notamment, la place des artistes dans la conception de l'opération et le déroulement des journées proposées aux enfants.

La richesse de cette action est véritablement l'ouverture de sites patrimoniaux à des jeunes qui pour la plupart n'ont jamais visité un château ni un musée dont la fréquentation est désaffecté ce public. Les activités artistiques sont très appréciées par les enfants, et l'on souhaite par ce projet qu'ils visitent ensuite en autonomie un musée ou un lieu patrimonial. Pour adapter les propositions de visites et d'activités, l'APSV s'est appuyée sur son expérience d'accès à la culture auprès des publics de proximité à La Villette.

Pour plus d'informations :

<http://www.culture.gouv.fr/lesportesdutemps/>

D - ACCOMPAGNEMENT DE DEMANDEURS D'EMPLOI AU FORUM POUR L'EMPLOI DU 19ème ARRONDISSEMENT

Pour la deuxième année consécutive, par le biais de l'AVEJ, nous proposons un accompagnement spécifique destiné à des demandeurs d'emploi du 19ème arrondissement habitant en ZUS et en Quartier Politique de la Ville.

L'action financée par la DDTEFP dans le cadre de la Convention de Promotion de l'Emploi consiste à préparer 20 demandeurs d'emploi au Forum pour l'Emploi du 19ème arrondissement et à leur proposer un suivi après le Forum.

En 2008 le Forum pour l'Emploi Local était spécialisé dans le domaine du commerce, de la vente et de la distribution. Il a eu lieu le 5 décembre à la Mairie de l'arrondissement. Nous nous sommes adressés, donc, à des demandeurs d'emploi intéressés par les métiers de ces secteurs d'activité.

L'action a pour objectif :

- améliorer sensiblement la façon dont les participants à l'action appréhendent un forum Pour l'emploi
- rendre leur participation à cet événement plus efficace
- renforcer l'autonomie des participants, les faire entrer et les maintenir dans une dynamique de recherche d'emploi.

Cette action entamée en octobre 2008 se terminera à la fin du premier trimestre 2009.

E - ETUDE PREVENTION ET SECURITE FERMETURE NOCTURE DU SQUARE LEON

En vue de la fermeture nocturne du square Léon à Paris, à la demande de la Mairie du 18ème arrondissement, la direction de la politique de la ville et de l'intégration de la Ville de Paris a sollicité l'Association de Prévention du Site de la Villette, en décembre 2008, afin de réaliser une étude et de présenter des préconisations favorisant l'acceptation par tous du nouveau fonctionnement du square. L'objectif de ce rapport fut de recenser les problématiques liées à la fermeture du square en identifiant les principaux effets en direction des usagers et des habitants et de proposer des modalités d'accompagnement. Dans un premier temps, il s'agissait donc de cerner les principaux enjeux en rencontrant les acteurs de la vie locale concernés par la fréquentation du square Léon et de les mettre en perspective avec l'expérience acquise par l'APSV dans la coordination de la sécurité et de la prévention d'un espace ouvert au public qu'est le site de la Villette.

La méthodologie de travail initiée pour la rédaction de ce rapport s'est déclinée en entretiens avec les acteurs locaux et institutionnels concernés par la fermeture du square (voir liste en annexe), en une étude de terrain, in situ, rencontre avec des usagers et la consultation des études et compte rendus de réunions.

Après présentation de ce rapport au comité de Pilotage présidé par Daniel Vaillant, Maire du 18ème arrondissement, il faut décidé qu'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage allait être lancé courant 2009, afin de consolider et d'accompagner les nouvelles orientations. L'APSV participera à cet appel d'offres.

■ Le Dispositif “ENTRACTE”

Le dispositif Entracte conventionné par la Direction du développement Economique et de l’Emploi du département de Paris, et porté par l’AVEJ, existe depuis 1999.

L’APSV, a été sollicitée par la Ville de Paris et la Direction Départementale de l’Action Economique et de l’Emploi afin de mener une réflexion conjointe dont l’objectif était de répondre à une problématique spécifiquement parisienne : le nombre de bénéficiaires du RMI déclarant un projet dans le domaine artistique.

Le dispositif Entracte s’est constitué en s’appuyant sur des compétences socioprofessionnelles propres à l’accompagnement de personnes en recherche d’emploi et sur des outils économiques d’insertion professionnelle ancrés dans le secteur culturel.

Le Dispositif Entracte a pour objectif d’aider des artistes parisiens bénéficiaires du RMI, d’examiner leurs parcours professionnels, de questionner des compétences transférables à d’autres domaines et de concevoir des solutions contribuant à leur autonomie financière. Ces solutions pourront prendre plusieurs formes et/ou s’échelonner dans le temps (formation, puis, recherche d’emploi...).

Cet accompagnement est individuel et peut durer jusqu’à 18 mois.

En parallèle de ce suivi, des missions de travail par le biais de l’AVEJ (Association Intermédiaire portée par l’APSV) peuvent être proposées. Celles-ci permettent, selon les situations particulières, une (re)mise en emploi, la découverte de fonctions de travail, une sortie progressive de l’isolement, un revenu complémentaire, l’acquisition de compétences nouvelles.

> Publics concernés

En 2008, nous avons reçu 171 allocataires du RMI

L’analyse statistique des allocataires fait apparaître les points suivants :

- un public majoritairement diplômé, 2/3 ont le niveau Bac et plus.
- 53 % des allocataires du RMI artistes ont une formation artistique.
- 38% n’ont pas de formation artistique mais une expérience autodidacte artistique, culturelle ou événementielle.
- 8.9% sont issus de l’intermittence.
- 76% ont moins de 40 ans.

> Objectif

Les personnes accueillies dans ce cadre bénéficient d'un accompagnement relatif à leur projet professionnel, l'objectif étant de réfléchir à des solutions et dans le meilleur des cas de les mettre en place afin de parvenir à une situation d'autonomie financière.

> L'entrée dans le dispositif

La majeure partie des personnes accueillies est orientée par un référent social, généralement celui en charge du contrat d'insertion.

Un moindre nombre se présente spontanément ayant découvert le dispositif par le biais de notre site Internet ou de personnes ayant bénéficié de notre accompagnement.

Quelque soit la situation de prise de contact, il est demandé à l'ensemble des personnes de fournir une fiche de liaison émanant de son référent social, stipulant une orientation vers notre association. Ce procédé permettant notamment de veiller à ce que chacun soit accompagné en parallèle sur des problématiques sociales.

Il reste important de sensibiliser les travailleurs sociaux, organismes prescripteurs vers Entracte sur la pertinence de l'orientation au sein de notre structure. En effet le changement de personnel au sein des établissements prescripteurs oblige à informer régulièrement les référents sociaux à la fois des pré requis, du type de suivi et de la nature des missions proposées.

> Des résultats encourageants

Le nombre de suivis en 2008 est de **171** personnes, cependant la file active représente le nombre de personnes suivies à un moment précis. Ainsi au mois de décembre 2008, elle s'élève à **111** personnes.

> La file active

La file active du mois de décembre 2008	Nombre	Pourcentage
En cours d'accompagnement sans proposition de missions (Suivi sans emploi)	46	40%
En cours de vacances, missions diverses	65	60%
Total	111	100 %

La file active regroupe les allocataires en cours de vacances et/ou de mission diverses et les personnes qui n'effectuent pas de missions pour les raisons suivantes :

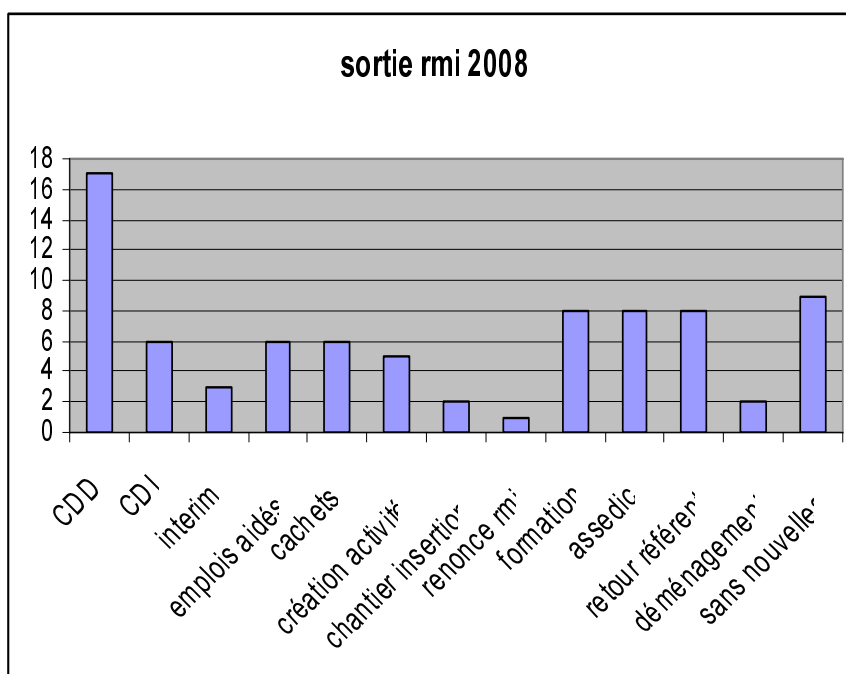
- problèmes de santé,
- formations,
- création d'entreprise,
- activité sur leurs projets artistiques et/ou cultures.

On observe la pertinence de l'outil des missions d'insertion au sein de l'APSV, en effet 60% environ du public bénéficie de missions de travail.

Afin d'adapter notre accompagnement, nous observons la proportion d'hommes et de femmes, l'âge, le niveau d'étude, les disciplines artistiques, l'ancienneté dans le RMI et les différents types d'accompagnement.

> Les sorties du dispositif

En 2008, 80 personnes sont sorties du dispositif Entracte. Nous distinguons deux types de sorties : les sorties sans emploi (allocataires avec lesquels l'accompagnement est entravé par des problématiques diverses (déménagement, santé, autres) et les sorties positives.



> Les personnes sorties du dispositif sans emploi

	Nombre	Pourcentage
Réorientés vers référent social	8	10%
Déménagement hors Ile de France	2	2,5%
N'ayant plus donné de nouvelles	9	11,25%

- 8 personnes sont réorientées vers les référents. Ce sont des allocataires qui sont restés dans le dispositif au moins plus de trois mois. Les raisons de ces sorties précoces peuvent s'expliquer par deux cas de figure : soit il existe un problème de santé, soit l'action proposée ne correspond pas à l'attente de l'allocataire. Dans ces cas-là, nous procédons à un retour référent. Dans ce dernier cas, il existe, la plupart du temps, un problème d'orientation lié au manque de connaissance de la part des référents de la nature des missions proposées à l'APSV. Il est encore fréquent que les allocataires du RMI aient des représentations biaisées des missions de travail. En effet, ils peuvent penser que nous pouvons offrir des missions de travail qualifié et artistique.

- 9 personnes, dont nous n'avons plus de nouvelles. Dans ce cas précis, nous faisons des relances téléphoniques et/ou des courriers qui n'aboutissent pas. Ce chiffre peut être lié au changement de personnel en septembre 2008.

- Ainsi 154 personnes sont à la recherche d'une solution visant l'autonomie financière.

> Les sorties positives du RMI

	Nombre	Pourcentage
CDD de plus de 3 mois	17	21,25%
CDI	6	7,50%
Intérim	3	3,75%
Emplois aidés	6	7,50%
Cachets	5	6,25%
Création d'activité	5	6,25%
Chantier d'insertion	2	2,50%
Renonce au RMI	1	1,25%
Formation	8	10%
<i>Sous total sorties positives</i>	<i>53+8=61</i>	<i>7%</i>
Demandeurs d'emploi Indemnisés (régime général)	8	10%

> En 2008

> La proportion Hommes / Femmes

SEXE	Nombre	Pourcentage
Hommes	93	54%
Femmes	78	46%
TOTAL	171	100%

Nous observons et, ce depuis l'existence du projet Entracte, un pourcentage de la population masculine plus élevé;

> L'âge

AGE	Nombre	Pourcentage
25/30 ans	35	20.46%
31/40 ans	95	55.55%
41/50 ans	30	17.54%
Plus de 50 ans	11	6.43%

17.54% de la population se situe entre 41 et 50 ans et 6.43% se situe au-delà de 50 ans.

Nous pouvons constater que 24% de la population a plus de 40 ans, ce qui représente ? du public accueilli.

> La disparité des disciplines et les niveaux d'études élevés

NIVEAUX D'ETUDES	Nombre	Pourcentage
VI (niveau collègue)	4	2.33 %
V (CAP-BEP)	33	19.29 %
IV (BAC)	54	31.57 %
III (BAC+ 2)	44	25.73 %
II (BAC+ 3, + 4)	22	12.86 %
I (BAC+ 5°)	14	8.18 %

78,3 % des personnes accompagnées ont au moins le niveau du baccalauréat.

La majorité, soit 47% ont un diplôme supérieur ou égal à un bac + 2.

Le public Entracte est donc diplômé, ceci impliquant un réel avantage en terme de compétences mobilisables mais aussi de difficultés réelles dans les actions de reconversion.

Il est également important ici, de faire référence à ce que l'on met derrière l'expression "bénéficiaire du RMI artiste". En effet, plusieurs disciplines et diplômes sont représentés :

- Arts plastiques et dessin, illustrateurs, peintres, sculpteurs,
- Design et décoration
- Stylisme, créateur de mode, accessoiriste
- Photographie
- Musique et chant
- Danse et chorégraphie
- Ecriture (nouvelles, poèmes, scénarios, théâtre...) et Journalisme
- Comédiens, metteurs en scène, marionnettistes
- Audiovisuel (réalisation, production, montage...)
- Techniciens (son, lumière, image, plateau, machinisme)
- Graphisme, infographie, créateur de site, web master, travail sur Internet
- Historiens de l'art
- Tout poste impliquant de la communication, prospection, promotion, programmation, à destination ou pour le compte du domaine culturel ou artistique.

> L'ancienneté dans le RMI

DATE D'ENTREE DANS LE RMI	Nombre	Pourcentage
2008	9	5.2%
2007	41	23.9%
2006	29	16.9%
2005	33	19.2%
Avant 2004	59	34.5%

64% des personnes accueillies ont été inscrites au RMI entre 2005 et 2008, cependant on constate une 1/3 de la population reçue présente une ancienneté de plus de 4 ans.

> Quelques initiatives de 2009

Le projet Entracte va fêter sa dixième année d'existence en 2009.

Il est donc particulièrement important de redéfinir les objectifs du projet et de l'équipe.

Pour ce faire, depuis le mois de septembre 2008, l'équipe se réunit deux fois par mois, pour un travail de clarification des objectifs mais aussi de mise en commun des pratiques.

Lors de ces réunions, nous rédigeons un protocole interne du déroulé des entretiens, des conditions et de la nature des suivis. Nous mettons en place une analyse des pratiques face aux situations complexes rencontrées : problèmes de santé (addictions, psychologiques, physiques), refus apparents de travailler...

D'autre part, le projet Entracte continue de développer un partenariat avec différentes structures telles que le Plie 18/19, les centres d'animation de la ville de Paris qui génèrent des emplois, les coopératives d'activité, le Club Entreprise.

Elle continue le travail de partenariat auprès des différents établissements prescripteurs, notamment pour veiller à la pertinence de l'orientation.

Elle met en place un projet de formation auprès du public qui souhaite se reconvertir dans les métiers de la médiation culturelle.

Elle continue à participer activement autour des sorties culturelles, qui permettent d'avoir une dimension collective autour d'un événement culturel.

> Quelques changements d'Equipe

Julie Lacaze-Labadie, chef de projet et responsable du dispositif Entracte, a quitté l'APSV depuis septembre 2008.

Patricia Morel Checco, salariée de l'association depuis mars 2002, la remplace. Elle est assistée d' Anne Arravechi, chargée d'insertion, à temps plein et Ludmilla Banide, chargée d'insertion, à temps partiel.

FORMATION PROFESSIONNELLE

■ Service Formation

Un outil de qualification et d'insertion des jeunes, un outil de professionnalisation des acteurs du champ social et du champ culturel

L'APSV s'est dotée par son secteur formation d'une double mission :

- ▶ aide à l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emplois (de proximité en priorité) par la qualification professionnelle,
- ▶ accompagnement des professionnels intervenant sur les questions sociales et culturelles.

Son développement s'appuie sur un principe de "recherche action" et de conception d'actions "sur mesure".

1. L'Insertion par la qualification professionnelle des Jeunes

1.1 Opérateur en duplication et transfert audiovisuels

13 jeunes demandeurs d'emploi ont été recrutés en mars 2008, à l'issue de 17 mois de formation, par les entreprises de post production sur le métier d'opérateur en duplication audiovisuelle.

Cette action, conçue et réalisée en partenariat avec la Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia (FIDCAM - syndicat professionnel) et une vingtaine d'entreprises de post-production audiovisuelle, existe depuis 1992. Elle répond à un besoin des entreprises et constitue une niche d'emplois. Cette qualification, sanctionnée par une certification professionnelle de niveau IV créée par l'APSV (en cours) est intégrée à la convention collective du secteur de l'audiovisuel.

Formés en alternance, les 13 stagiaires sortant sont pour 9 d'entre eux en CDI, 3 ont fait le choix de l'intermittence et 1 est en reconversion.

A la demande du secteur professionnel, 2009 verra l'ouverture de sa huitième promotion.

Partenaires : Conseil Régional Ile-de-France, FSE, AFDAS, FIDCAM, IEC et les entreprises de post production audiovisuelle.

1.2 Assistant technique de traitement d'archives, la deuxième promotion

En avril 2007, huit stagiaires ont achevé leur formation d'Assistant technique de traitement d'archives. Au 1er janvier 2009, sept d'entre eux sont en emploi dans le secteur.

En avril 2008, avec le soutien du PLIE 18e 19e et du Conseil Régional Ile-de-France, une deuxième promotion de dix stagiaires a été accueillie. En septembre, huit stagiaires ont obtenu un contrat de professionnalisation d'un an dans l'une des entreprises partenaires de l'APSV : *Air France, Archiveco, Caisse des dépôts et consignations, Ernst and Young, Locarchives, Réseau Ferré de France, Sanofi-Aventis, SNCF, Société Générale.*

D'avril à août 2008, la formation a été financée par le Conseil Régional Ile-de-France. A partir de septembre 2008 et jusqu'en août 2009, elle sera prise en charge par les entreprises partenaires qui mobilisent les fonds de la formation professionnelle continue dévolus aux contrats en alternance.

Parallèlement, cette deuxième promotion bénéficie, comme la première, de l'appui institutionnel de l'Association des Archivistes Français (AAF), de l'Association des PROfessionnels de la Gestion Électronique du Document (APROGED), de l'association des Prestataires en Archivage et en Gestion Externalisée (PAGE) et de la Direction des Archives de France du ministère de la Culture et de la Communication.

Cette formation de niveau bac+2 s'adresse à des jeunes qui ont entrepris des études supérieures sans réussir ensuite à s'insérer professionnellement. D'une part, elle répond au développement quantitatif et qualitatif des archives matérielles et immatérielles observé actuellement dans les entreprises, d'autre part, elle vise à qualifier un secteur d'activité où, hors mis l'encadrement, les personnels exercent la plupart du temps sans qualification professionnelle reconnue.

A ce titre, l'APSV accueille - en plus des stagiaires en contrat de professionnalisation - quelques salariés d'entreprises autodidactes en poste lors de modules en techniques archivistiques (Locarchives). Avec l'ensemble de ses partenaires, l'APSV travaille à la mise en œuvre d'une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour cette catégorie de salarié(e)s. La qualification visée ici correspond à un emploi de technicien supérieur.

Elle s'exerce dans les services intégrés archives de grandes entreprises ou chez des prestataires de services spécialisés en archivage. Les tâches qui la composent concernent les quatre étapes de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver et communiquer

Dispositif Pédagogique

✓ **Phase 1** : 5 mois de formation en alternance financée par le Conseil Régional Ile-de-France

- 300 heures de formation en centre,
- 300 heures en entreprise, c'est-à-dire trois mises en situation professionnelle dans trois entreprises différentes en vue de négocier un contrat de professionnalisation d'un an.

✓ **Phase 2** : 12 mois en contrat de professionnalisation dans un service archives d'une grande entreprise ou chez un prestataire de services spécialisé dans la gestion des archives matérielles et/ou virtuelles. Une semaine de formation par mois travaillé, soit l'équivalent de 420 heures de formation théorique, permet aux stagiaires d'obtenir une certification professionnelle de leurs acquis.

> Montage de l'action

Le déficit d'image de la profession a rendu difficile le recrutement des stagiaires. Les conseillers d'orientation et les jeunes ont du mal à s'engager vers un métier méconnu ou encore trop peu valorisé. Ce déficit d'image a rendu également difficile la négociation des contrats en alternance car les demandes de personnel exprimées par les responsables des services d'archives ne sont pas toujours entendues par les responsables des ressources humaines dans les grands groupes.

> Traitement du fonds Abdelmalek Sayad

Pour remédier, d'une part, au déficit d'image de la profession d'archivistes et pour permettre, d'autre part, aux stagiaires de réaliser ensemble un chantier en vraie grandeur, une convention de partenariat a été signée avec la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI) en juillet 2008.

Contexte : 2006, la veuve du fondateur de la sociologie de l'immigration en France fait don à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) de l'ensemble des archives d'Abdelmalek Sayad. Avril 2009, inauguration de la Médiathèque Sayad consacrée à l'histoire et aux cultures de l'immigration (800 m² et plus de 20 000 références).

La convention de partenariat APSV / CNHI vise le traitement et la valorisation du fonds Sayad. En accord avec les entreprises partenaires, des heures de travaux dirigés en techniques archivistiques sont dévolues à ce chantier complexe : fonds privé de chercheur, fonds volumineux – plus de 400 boîtes.... il s'agit donc pour les stagiaires de produire la description archivistique d'un fonds destiné aux chercheurs, étudiants et publics intéressés

par les questions de l'émigration-immigration. A terme, ce fonds sera consultable à la médiathèque et sur le site internet de la CNHI.

Pour mener à bien ce travail, l'APSV bénéficie de l'expertise scientifique de l'Association des Amis d'Abdelmalek Sayad (contenu sociologique) et de la Direction des Archives de France (techniques archivistiques).

Partenaires : Conseil Régional Ile-de-France, AAF, APROGED, PAGE, ministère de la Culture et de la Communication (DAF, DDAI), PLIE 18e19e, CNCP, CNHI.

1.3 L'Ecole de la Citoyenneté : un nouveau projet pour enrichir les parcours d'insertion

A la demande de la Fondation Dexia, premier partenaire financier des collectivités locales françaises, le service formation de l'APSV a été sollicité pour être l'opérateur d'une «Ecole de la citoyenneté ». Concepteur et organisateur du programme, le service formation a accueilli depuis mars 2007 une centaine de jeunes issus de zones urbaines sensibles de toute la France. www.ecole-citoyennete.fr

Suite aux émeutes de 2005, la Fondation Dexia a décidé d'orienter son soutien vers les missions locales sur le thème des jeunes et de la citoyenneté.

L'idée de créer une Ecole est : « de mettre en œuvre les conditions d'un échange apaisé et responsabilisé, de se donner les moyens de favoriser un dialogue renouvelé et équilibré pour mieux prendre en compte les problèmes et les aspirations des jeunes vivant dans ces quartiers » .

Cycle de découverte de la citoyenneté , l'école est une sorte de voyage initiatique qui croise expérience du « vivre ensemble », apports de connaissances, débats, rencontres avec des personnalités (cf. liste ci-dessous) et agréments.

> Le dispositif

Chaque groupe est composé de 14 jeunes choisis par les missions locales de toute la France. Ils viennent suivre le cycle de formation pendant une semaine, en immersion. Logés au même hôtel, ils prennent ensemble tous les repas et suivent un programme très dense de 9 h à 21 h 30. Ils ne se connaissent pas en arrivant, viennent souvent pour la première fois à Paris et ce principe de « séminaire résidentiel » crée en lui-même déjà une expérience de « vie citoyenne ».

Tous doivent arriver avec un sujet citoyen qu'ils ont choisi parmi leurs préoccupations les plus aiguës. Préparé avec la mission

locale, le sujet est exposé oralement puis débattu avec le groupe et le formateur. Ils étayent et interrogent le thème, enrichissent les propositions d'actions citoyennes. Les participants présentent également leur ville, leur quartier, les lieux d'exercices de la citoyenneté et les associations locales.

L'ensemble de la semaine est captée en images vidéo et donne lieu à un film de 20 minutes. Il est diffusé en clôture, le vendredi après midi, lors de la remise des diplômes à la Tour Dexia à la Défense. Un DVD mémoire est remis aux participants comme l'une des traces de la semaine. Sur le site Internet, des clips résument chaque session www.ecole-citoyennete.fr.

Partenariat : Fondation Dexia crédit local , Fédération Française de Football, Géode, ...

Invités de l'année 2008 : Alain REGNIER, Préfet à l'égalité des chances en Rhône-Alpes ; Anne DHOQUOIS, Journaliste, auteur du livre « Banlieues créatives en France – 150 actions » ; Jean-Michel BREUZE – ADECCO ; Gérard BAYOL, Administrateur – Directeur général de Dexia Crédit Local ; Jean-Claude ESTER , Haute Autorité à l'Egalité des Chances ; Antony GAUTIER, Arbitre fédéral de la Ligne de football du Nord Pas de Calais ; Yves FAURE, Maire-adjoint des Ulis ; Gaël LECCELLIER, Arbitre de football ; Abdellah ABOULHARIAN, Directeur de Jeunes entrepreneurs de France ; Bruno JULLIARD, Conseiller de Paris, adjoint à la Jeunesse ; Laurence Gontier, Psychologue, Protection Judiciaire de la jeunesse ; Trao N'guyen Président de la Fondation ASMAE (sur Emmanuelle) ; Cécile escobar adjointe élue au second degré, à la jeunesse et à la citoyenneté mairie de Cergy Pontoise ; Michel GIRAUD, Directeur Fondation de la 2ème Chance ; Clément TURPIN, Arbitre de Ligue 1; Christine LAURENT, élue à la citoyenneté mairie de Clichy sous bois ; Malik Salemkour, Vice Président de la ligue des droits de l'homme.

2. Formations dédiées aux professionnels intervenant sur les questions sociales et culturelles

2.1 Formation des conseillers de missions locales d'Ile de France

Dans le cadre de l' appel d'offre du programme régional de formation des missions locales, six modules de formation proposés par le service formation ont été retenus :

« hébergement d'insertion », « hébergement d'urgence », « animation d'équipe » « conduite de projet », « accompagnement d'un jeune en prise avec la justice », l'entretien en milieu carcéral ». une soixantaine de conseillers de missions locales y ont participé.

Quelques éléments sur chaque module

► **Logement et insertion** : favoriser la recherche d'hébergement d'urgence et temporaire, accompagner les jeunes au logement autonome tels ont été les contenus du module. Réalisé avec une mission locale spécialisée sur ce thème, un collectif « reloje insertion » composé de structures qui font tout le parcours résidentiel.

► **Conduite de projet** : méthodologie de projet, de la demande à l'évaluation, de l'élaboration du contenu au suivi budgétaire ce module a été réalisé par un spécialiste en organisation qui a récemment publié un ouvrage sur le sujet.

► **Animation d'équipe** : cinq journées pour alterner méthodologies managériales et cas pratiques. Les missions locales, désormais soumises à des obligations de résultats, doivent pouvoir motiver et accompagner leurs équipes sur la prise en charge globale du jeune et l'obtention de résultat d'insertion.

► **Accompagnement d'un jeune en prise avec la justice** : des textes de loi sur la justice des mineurs à la question de l'accompagnement des jeunes sous main de justice, cette formation a essentiellement concerné des conseillers « référents justice ».

► **Entretien en milieu carcéral** : démystifier l'enfermement, les structures carcérales, les procédures et travailler aux spécificités d'un entretien avec un jeune adulte incarcéré sont les deux pôles du module.

2.2 Médiation culturelle de L'artère - Le Jardin des dessins ou Comment mettre en débat la question du SIDA dans l'espace public ?

L'enjeu consiste à utiliser L'Artère et la cité de la Santé comme outils de prévention pour des jeunes adultes, publics prioritaires de la lutte contre le sida.

Le dispositif pédagogique a été conçu en trois moments successifs

✓ Formation de quatorze professionnels-relais co-animée avec le CRIPS et Sidaction

✓ Accueil-découverte de 216 jeunes-adultes provenant d'horizons diversifiés : Atelier santé ville de Nanterre, Faire Espace 92, AFTAM de Montreuil, Université de Paris 10 Licence professionnelle « métiers de l'édition », IESA, IRTS – formation d'aides soignants, École d'architecture Paris Villette...

✓ Productions en relation avec la proposition de Fabrice Hyber. Des documents d'aide à la visite ont, notamment, été conçus par des étudiants en médiation culturelle de l'Institut d'Études

Supérieures des Arts (IESA). Les étudiants de Paris Villette, sous la direction de la photographe Valérie Jouve, ont entrepris la réalisation d'une fresque.

Parallèlement, dans le cadre de l'exposition Epidemik de la cité des sciences et de l'Industrie, un atelier mensuel est proposé aux visiteurs de l'exposition et aux groupes constitués. L'APSV, la Cité de la santé et le CRIPS co-animent, de novembre 2008 à juin 2009, cet atelier.

Deux documents d'aide à la visite

A la demande du Centre National des Arts Plastiques (CNAP), un dépliant destiné aux groupes accueillis et aux visiteurs du Parc a été mis en chantier, l'objectif est de l'éditer au printemps 2009.

Par ailleurs, l'ouvrage, financé par la Délégation aux Arts Plastiques dans le cadre de l'aide à l'édition, conçu comme un guide, est destiné à rendre compte des actions de médiation mises en œuvre sur L'Artère depuis 2007. Il devrait paraître également au premier semestre 2009.

Comité de pilotage : Sidaction, Centre Régional d'Information et de Prévention Sida (CRIPS), Ministère de la Culture et de la Communication (CNAP, DAP, DDAI), Hyber TV, Parc de la Villette, cité des sciences et de l'industrie (cité de la santé), DRASS Île-de-France

Partenaires : Sidaction, Ministère de la Culture et de la Communication (CNAP, DDAI), Parc de la Villette, cité des Sciences et de l'Industrie (cité de la Santé).

2.3 Médiation de la culture scientifique et technique

Pour la deuxième année consécutive, une séquence de formation de cinq jours destinée à des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), a été inscrite au catalogue de formation de la Région Ile-de-France du ministère de la Justice. Conçue et mise en œuvre par l'APSV, cette formation-action vise l'appropriation des ressources culturelles de la cité des sciences par ces professionnels du champ social

2.4 "Vivre ensemble" à la Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie (BSI)

La formation a été conçue et mise en œuvre à la demande de la Direction des Ressources Humaines de la cité des sciences et de l'industrie et dans le cadre d'un « diagnostic partagé » construit avec les salariés de la Bibliothèque des sciences et de l'industrie et de la Sûreté (personnels cadres et non cadres).

Objectifs

Initiée en 2006 et d'une durée de 31 jours, cette formation-action, qui a concerné plus d'une centaine de salarié(e)s de la CSI, s'est achevée en décembre 2008.

Elle visait à optimiser la qualité du service rendu aux usagers et à faciliter le travail des professionnels des deux équipes.

Résultats

- ▶ Amélioration significative de la relation de travail entre les personnels des directions de la Bibliothèque et de la Sécurité.
- ▶ Diminution du nombre des situations de tension dans l'enceinte de la BSI.
- ▶ Edition, en partenariat avec la direction de la Communication de la cité des Sciences et de l'Industrie, d'un Guide à l'usage des personnels face publics à la BSI. Une version papier abrégée, intitulée Vade-mecum, est à disposition des professionnels des deux équipes. Une version de référence, destinée aux cadres, est disponible sur le site internet de la CSI.

Annexes

Le Conseil d'Administration de l'APSV au 31 décembre 2008

Patrick BUTOR, Président,
Directeur Général de la cité des sciences et de l'industrie

Florence BERTHOUT, Vice Présidente
Directrice Générale de l'Etablissement Public du Parc et de la
Grande Halle de la Villette

Alain POIRIER, Trésorier
Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de
Danse de Paris

Laurent BAYLE, Secrétaire
Directeur Général de la cité de la Musique

Daniel COLLING, membre
Directeur du Zénith

Claire DJEROUANE, membre
Directrice de l'Exploitation et de l'Aménagement
Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette

Laurent DONDEY, Membre
Directeur Général de la Géode

Patrick GUFFLET, membre
Administrateur du Théâtre Paris Villette

Patrice JANUEL, membre
Directeur Général de la Philharmonie de Paris

Jean-Marie SANI, membre
Directeur des Publics à la cité des sciences et de l'industrie

L'Equipe au 31 décembre 2008

A P S V - A V E J

ADMINISTRATION

Dr Christian BRULE	Directeur Général
Nicole FORT-JAMES	Assistante de Direction
Ian HADKINSON	Directeur Administratif et Financier (temps partiel 4/5)
Denis-Xavier FORTIN	Comptable (temps partiel 4/5)

PREVENTION

Ludmilla BANIDE	Chargé des missions d'insertion (temps partiel 3/5)
Guy ORLANDINI	Educateur spécialisé
Giuseppe FONSINO	Educateur spécialisé

INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

Jean-Christophe PILTE	Responsable de l'insertion par l'économique
Angela SANDRA BRIAND	Adjointe
Amal RACHDANI	Assistante administrative

PROJETS

Patricia CHECCO	Chef de Projet (temps partiel 4/5)
Anne ARAVECCHI	Attachée d'Insertion - Entracte
Olivier FLAMENT	Chef de Projet
Stéphanie BAUX	Chargée de mission - Discrimination

FORMATION

Marie-Dominique MOREAU	Responsable de formation
Yves JAMMET	Coordinateur

Histoire de TIG

Appel concernant un jeune homme de 18 ans, ayant fait un mois d'incarcération préventive. Il se serait calmé, et vient d'obtenir son CAP Maintenance Batiment. Nous envisageons, avec l'éducatrice chargée de l'application de la peine, une mise en place sur une des Directions des Moyens Techniques du site de la Villette. Rendez-vous pour un premier entretien dans nos locaux le 4 janvier 2005. A suivre... Mr 17-2004 est ponctuel au rendez-vous, il semble un peu immature mais atteste de sa motivation. Nous envisageons une mise en place de la peine sur un des services de maintenance des locaux du site. Je laisse un message en ce sens au services correspondants du Parc et de la Cité des Sciences. A suivre... Face à l'insuccès de mes démarches j'oriente mes recherches vers le Théâtre Paris Villette dont le responsable Technique nous propose un rendez-vous le 20 janvier. A suivre... Mise en place du TIG à partir du 24 janvier au Théâtre Paris Villette. Tout se déroule très bien, le jeune homme est ponctuel et courageux, même s'il n'est pas autonome, ce qui nécessite un accompagnement constant. Il emprunte au responsable technique du matériel pour une journée durant laquelle il doit passer des tests pour un emploi possible en mairie, preuve de la confiance qu'il a su installer. Le TIG se termine à la date prévue. Ce garçon intègre par la suite à sa demande notre fichier suivis insertion.

Appel du 22/09/2004 concernant un jeune de 18 ans condamné à 40 heures de TIG. Il a une histoire familiale très lourde, est inactif depuis longtemps avec un tout petit niveau scolaire et est décrit comme nécessitant un soutien constant. Rendez-vous en nos locaux le 11 octobre. A suivre... Le jour dit l'éducatrice est en retard au rendez-vous Porte de Pantin avec Mr 14-04 et le jeune homme, plutôt fragile et inquiet, en a profité pour repartir chez lui. A suivre... Nouveau rendez-vous en nos locaux le 9 novembre. A suivre... Le jour dit le jeune est présent, il est dans un mélange classique d'inhibition et de méfiance. Interrogé sur une éventuelle vocation professionnelle, il parle de service en salle. Ce qui m'amène à lui proposer de faire sa peine sur l'accueil du public à la Cité des Sciences. Nous prenons rendez-vous en ce sens avec le responsable de l'accueil pour le 18 novembre. La peine s'effectuerait le cas échéant pendant les vacances de Noël... A suivre... Le jour dit, le jeune est ponctuel, bien qu'accompagné de sa copine, et mis en situation d'entretien préalable à la mise en place, transforme une désinvolture apparente en écoute inquiète. Il doit effectuer sa peine du 16 au 24 décembre comme agent d'accueil. A suivre... Le TIG a commencé avec quelques jours de retard dus à un séminaire auquel participait la responsable accueil général. Après une journée et demi la mise en place est interrompue après constat de la nécessité d'être très encadrant pour ce jeune alors que la période de grande affluence ne s'y prête pas. Il est en effet à la rue, son père l'ayant mis dehors, avec les

conséquences en terme d'état psychologique, de sommeil, et d'hygiène qu'entraîne cette situation... Le jeune doit reprendre après les vacances de Noël, lorsqu'il aura revu l'éducatrice justice chargée de l'application de la peine... A suivre... En janvier, la situation du jeune n'a pas beaucoup évolué, il repasse fréquemment sans rendez-vous à l'association dans des demandes confuses, et plus préoccupant, se présente à la Cité des Sciences à plusieurs reprises auprès de la responsable de l'accueil qui se sent quelque peu envahie. Il aurait urgemment besoin d'un suivi psychologique et peut-être plus. A l'occasion d'un de ses passages il dégrade du mobilier dans nos locaux (graffitis sur un canapé). J'alerte l'éducatrice du SEAT et l'assistante sociale de secteur. Nous restons néanmoins sur une hypothèse de mise en place du reliquat de 4 jours de TIG pour la première semaine de février. A suivre... 26 janvier : Je rappelle l'éducatrice du SEAT qui m'informe qu'après une courte période où le père du jeune homme a permis à celui-ci de réintégrer le domicile, Mr 14-04 est de nouveau à la rue. En effet il aurait commis un vol au détriment du voisinage. De plus sans qu'il n'y ai aucune certitude quand à la culpabilité du jeune, un ordinateur portable a été volé à l'APSV un matin où celui ci circulait sans motif aucun dans nos locaux. Face à la situation, il semble qu'il soit impossible de prolonger l'option TIG à la Villette sans fragiliser notre dispositif d'accueil de condamnés. L'éducatrice du SEAT en convient et je décide de clore le dossier. A charge pour moi d'en informer le jeune homme à l'occasion d'un de ses passages inopromptus (il n'est toujours pas joignable). Reste à protéger le Département Accueil de la Cité des Sciences que Mr 14-04 considère abusivement comme un interlocuteur direct. Dont acte.

Appel du 11 octobre, concernant un jeune homme condamné à 80 heures de TIG. Nous décidons de surseoir au premier entretien. Sans nouvelles au 8 décembre, je laisse un message au service justice chargé de l'application de la peine. A suivre... Je laisse un nouveau message au service demandeur le 30 décembre. A suivre... Sans nouvelles le 8 février 2005, je clos unilatéralement le dossier. Dont acte...

Appel concernant un jeune homme de 21 ans actuellement en CES sur un Chantier d'Insertion. Il a un niveau Bac Pro Comptabilité et a tenté de terminer ses études durant une récente période d'incarcération. Je le reçois pour un premier entretien : il semble motivé, quoiqu'un peu dispersé, et nous convenons de mettre en place l'exécution de la peine à la fin de son contrat. A suivre... Je croise à plusieurs reprises le jeune homme qui commence à m'inquiéter, il disparaît à plusieurs reprises durant une semaine ou plus de son chantier d'insertion, et au final se fait prendre en tentant de vendre un ordinateur portable volé. J'alerte la personne du SPIP chargée de l'application de la peine. A suivre... Début février, j'apprends que le jeune est incarcéré pour une durée

non encore établie mais sans doute importante. J'en informe l'éducatrice du SPIP qui convient de clore le dossier. Dont acte...

Appel de l'Association d'Aide Pénale concernant un jeune homme que j'ai reçu à sa demande deux semaines auparavant pour information. Il semble motivé et a choisi de faire sa Réparation à la Villette via l'APSV. Rendez-vous en nos locaux avec le jeune et la médiatrice de l'AAP le 5 janvier 2005 pour une éventuelle mise en place sur le Département Accueil de la Cité des Sciences. A suivre... L'entretien est concluant. Nous prenons rendez-vous avec la responsable de l'accueil à la CSI pour le 4 février. A suivre... L'entretien se conclue sur une mise en place de la Réparation Pénale du 19 au 24 février. Le jeune homme se révèle sérieux et responsable, il est par ailleurs très satisfait d'avoir pu valoriser ses compétences sur l'accueil d'un public d'enfants.

Appel de 17 / 12 / 04 concernant un monsieur de 26 ans condamné à 200 heures de TIG. Il sera libre à partir du 3 janvier, vient de faire une formation sur Internet, et cherche du travail dans la manutention. Il a des ressources jusqu'en mars et habite le 18ème arrondissement. Rendez vous en nos locaux le 29 / 12 pour un premier entretien. A suivre... Mr 18-04 est semble t'il mature et sérieux quoique ayant des problèmes personnels. Nous convenons d'une possible mise en place en deux temps, vu la durée de la peine, sur le Théâtre Paris Villette puis la Direction Technique Spectacle du Parc, qui n'a pas d'activité avant février. Mr 18-04 doit m'appeler en début de semaine prochaine pour me confirmer sa décision, j'entamerais alors les démarches en vue de rendez-vous dans les services concernés. A suivre... Mr 18-04 m'appelle comme convenu et me confirme son désir d'effectuer sa peine sur le site. Je joins donc le TPV mais le responsable technique est en congé. Je me tourne donc vers le TILF pour une première mise en place de TIG en technique. Le responsable technique nous donne rendez-vous le 7 janvier. J'en informe Mr 18-04. A suivre... Entretien rondement mené : Mr 18-04 commence sa période de TIG le 11 janvier (le jour de son anniversaire). Il sera multi tâches : réfection de certains locaux, rangement des archives, montage et démontage de décors. A suivre... Après une première période de 100 heures, l'exécution marque une pause faute de travail nécessaire au TILF. Mr 18-04 a donné toute satisfaction dans des travaux de maintenance du bâtiment, il reprendra à la mi-février sur des taches plus proches de la technique spectacle à l'occasion du montage d'une pièce. Une nouvelle interruption interviendra alors pour une reprise début mars, le reliquat sera alors d'une centaine d'heures et cette dernière période devrait voir la fin de l'exécution de la peine. A suivre... Les choses se compliquent et les difficultés personnelles de Mr 18-04 semblent sérieusement l'empêcher de reprendre aux dates prévues. Après une longue période d'esquives diverses, nous convenons avec l'éducatrice chargée de l'application de la peine de clore le dossier. L'équipe du théâtre reste, elle, sur un sentiment d'incompréhension.

Appel du 3 janvier 2005 concernant un jeune homme de 17 ans condamné pour vol à 80 heures de TIG. L'éducatrice du service justice me précise qu'il est scolarisé en Terminale STT option communication /commerce et le présente comme sérieux et très remué par ce qui lui arrive. Rendez-vous en nos locaux pour un entretien préalable le 21 janvier. A suivre... L'entretien se déroule bien et nous nous orientons vers une mise en place possible vers un des services commerciaux des établissements publics du site. Le jeune homme doit me donner sa réponse définitive après un week-end de réflexion. A suivre... Le jeune homme me rappelle comme convenu et me confirme sa demande, je laisse dans la foulée un message destiné à la Directrice Commerciale de la Cité des Sciences et de l'Industrie... Un rendez-vous est mis en place pour le 17 février, je laisse un message au jeune homme, lui demandant de me rappeler, et en informe le service demandeur. A suivre... L'entretien se déroule positivement : Le jeune homme effectuera sa peine du 21 février au 4 mars (vacances de février) puis les 25 et 26 avril (vacances de Pâques) sur une mission de qualification de fichiers clients au sein du service collectivités de la Direction Commerciale de la Cité des Sciences. A suivre... La première période une fois effectuée avec sérieux et diligence pendant les vacances de février par le jeune homme, à la grande satisfaction du service accueillant, le reliquat à effectuer est de 10 heures, soit une journée de travail et trois heures. Dans le souci de permettre au jeune de terminer son TIG le plus vite possible je lui propose de faire les heures restantes en accueil sur un week-end, proposition à laquelle il adhère immédiatement. A moi de trouver le service accueillant et de le recontacter. A suivre... Fin mars, le jeune homme effectue le reliquat d'heures au département Accueil de la Cité des Sciences.

Appel du 17 mars concernant un jeune homme de 18 ans condamné à 135 heures de TIG (cumul de deux peines) assorties d'un sursis mise à l'épreuve. Il est inactif et l'éducatrice chargée de l'application de la peine me le présente comme intelligent et plutôt vérouillé et difficile d'accès. Il vit une situation familiale particulièrement difficile. Rendez-vous en nos locaux le 24 mars. A suivre... Appel de l'éducatrice chargée de l'application de la peine le 23 mars : Le jeune homme est incarcéré pour une durée qui pourrait être longue. L'éducatrice annule donc le rendez-vous et me demande de clore le dossier. Dont acte...

Appel le 4 mars du CAE PJJ Château d'Eau pour un jeune homme actuellement en mobilisation sur son projet professionnel via Stand Up. Ce jeune homme de 18 ans est condamné à 140 heures de Travail d'Intérêt Général (cumul d'une peine de 60 heures et d'une peine de 80 heures). Rendez vous en nos locaux le 29 mars Le jour dit sont présents le jeune, l'éducatrice chargée de l'application de la peine, et un éducateur de prévention du quartier du jeune homme. Le garçon est un peu mutique et méfiant, se dégèle un peu au

cours de l'entretien, et semble désireux de faire sa peine à La Villette. Je lui laisse néanmoins deux jours de réflexion : Il doit m'appeler le 31. A suivre... Le jeune homme me rappelle comme convenu et nous obtenons un rendez-vous avec le Directeur Technique Spectacle et le responsable de la Régie Machinerie pour le mardi 5 avril. A suivre... Suite à l'entretien auquel le jeune homme s'est fait accompagner par son éducateur de prévention, il est convenu d'une mise en application de la peine du 11 avril au 6 mai. A suivre... La première semaine se déroule mal, le jeune homme, bien qu'affirmant sa satisfaction d'effectuer sa peine dans ce service alterne des phases actives, des périodes pendant lesquelles il est quasiment inactif, et des siestes prolongées sur le matériel. Cette situation est reprise par deux fois avec les tuteurs et l'éducateur APSV et le jeune promet de se reprendre en main. La deuxième semaine voit se répéter ce comportement et je prends la décision de stopper l'exécution de peine. Le jeune aura donc fait cahin-caha 61 heures, ce dont j'atteste auprès de l'éducatrice.

Mars 2005 : Demande de l'Association d'Aide Pénale pour une réparation pénale directe suite à un délit commis sur le site de La Villette. A l'occasion du premier entretien nous nous dirigeons vers une réparation pénale de trois jours au département Accueil du Parc de La Villette. Rendez vous est pris avec le chef de service pour le mardi 5 avril. A suivre... Mise en place en soirées du 11 avril au 13 avril. A suivre... RAS, le jeune homme a assuré sa mission très consciencieusement.

on s'bouge !

FOCUS SPÉCIAL

Semaine de l'égalité : sept jours pour booster la lutte

par Maud Amaudric

C'EST UNE PREMIÈRE EN ÎLE-DE-FRANCE, DU 1^{ER} AU 6 DÉCEMBRE, SE DÉROULERA UNE EXCEPTIONNELLE SEMAINE DE L'ÉGALITÉ. INITIÉ PAR LA RÉGION, CONÇU EN COLLABORATION AVEC DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT SUR LE TERRAIN, CET ÉVÉNEMENT EST UN CHALLENGE. D'UNE PART, IL ENTEND DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX NOMBREUSES STRUCTURES FRANCIENNES QUI SE BATTENT POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE DE TOUS. D'AUTRE PART, IL S'AGIT DE SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC À CETTE LUTTE. DES CENTAINES DE MANIFESTATIONS VONT AVOIR LIEU. AFRISCOPE DONNE UN COUP DE PROJECTEUR SUR CE QUI SE PRÉPARE DANS LE 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE PARIS.

La lutte contre les discriminations, dans le 19^{ème}, ce n'est pas du bla bla. Depuis un an, cet arrondissement fait l'objet d'un plan d'action de lutte contre les discriminations à l'emploi, exceptionnel par son envergure. Initié par l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), la Mairie de Paris (Délégation à la politique de la ville et à l'intégration) et la Mairie du 19^{ème}, ce plan intègre déjà une quarantaine de structures locales, qui travaillent désormais ensemble, sur des objectifs précis. Une association est chargée de mettre en œuvre et coordonner cette action : l'Association de prévention du site de La Villette (Apsv). Tout

naturellement donc, cette organisation se retrouve également aux avant-postes pour la Semaine de l'Égalité.

Tout le quartier mobilisé

« Nous avons le projet de faire une semaine de lutte contre les discriminations pour être plus visibles et diffuser des informations à un large public, explique Stéphanie Baux, membre de l'Apsv et coordinatrice du plan de lutte. Nous profitons de l'initiative de la Région pour nous inscrire dans le cadre de la Semaine de l'Égalité. »

Au programme, plusieurs rendez-vous « en interne » avec des entreprises ou des structures intermédiaires à l'emploi. Mais surtout,

des activités qui visent le grand public. Tout le quartier est mis à contribution. Les bibliothèques Fessart et Place des Fêtes exposeront des livres traitant de la discrimination. La Péniche-cinéma de La Villette projettera des courts-métrages. Les commerçants du quartier Danube exposeront des affiches et distribueront des quiz.

Exprimez-vous !

Les autres acteurs de l'arrondissement ne sont pas en reste. Déjà en réseau et en lien avec l'Apsv pour la plupart, ils conçoivent un programme foisonnant et surtout participatif. Le 5 décembre, la Régie de quartier du 19^{ème} invite les habitants à répondre directement la



LES ÉPREUVES DU CENTRE D'ANIMATION ATÉLLANES

parole. Le principe est simple : une question, sur le thème de la discrimination, est écrite sur un gros sur un mur dans la rue. Des animateurs se promènent devant et recueillent les opinions des passants sur cette question. Les réponses sont notées et affichées partout autour, provoquant à leur tour un débat... Animation garantie !

Dans un style ludique, le Centre d'animation Mathis et l'Antenne jeunes Flandre nous invitent à réfléchir sur les préjugés par le biais de séances de jeux nommés Distinction et Distin'go.

Pour ceux qui aiment débattre, l'association Atellanes organise, à l'Antenne jeunes solidarité, une « table ronde radio » réunissant jeunes et professionnels autour du sujet cher à l'arrondissement : « Discriminations dans l'emploi des jeunes et la recherche de stage. » L'émission à écouter sur Fréquences Paris Plurielle : 106.3 FM sera ponctuée de micros-trottoirs réalisés quelques jours auparavant sur le même thème.

Enfin, le 4 décembre, le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (Cidff) propose un café-débat animé par des juristes : « De l'égalité juridique à l'égalité dans les faits, comment rendre effective l'égalité hommes-femmes aujourd'hui ? », au Centre culturel et social Danube.

Quant aux adeptes de théâtre forum¹, ils ne sont pas oubliés. Les participants aux ateliers de français du Centre social Belle Ville proposeront des scènes de « La vie en France » au théâtre de l'Opprimé le 1^{er} décembre à 20 h 30.

Une dynamique citoyenne régionale

La Semaine de l'égalité devrait donc prendre une résonance particulière dans le 19^{ème} arrondissement... Mais que le reste de l'Île-de-France se rassure, le programme s'annonce dense à travers tout le territoire.

Au tour de la mission Démocratie participative du Conseil régional et de sa vice-présidente Claire Villiers (voir entretien p. 10), une dynamique citoyenne régionale s'est constituée. Plus d'une centaine d'associations, d'institutions publiques et privées ou de compagnies artistiques vont proposer spectacles, animations, rencontres, débats, sélections (Afriscope propose déjà une exposition d'événements sur www.afriscope.fr, l'intégralité du programme sera disponible sur www.iledefrance.fr).

Des caravanes de l'égalité, formées de camping-cars et transportant animateurs et matériel, parcourent les huit départements et iront à la rencontre du grand public et des collectifs d'initiatives locales. Leur mission ? Stimuler les échanges et valoriser les événements organisés. Cette semaine de sensibilisation et d'animation se clôturera par le forum de l'égalité. Un



RF LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Tout savoir sur la Semaine de l'égalité :

www.iledefrance.fr

Quelques acteurs clés dans le 19^{ème} :

- Apsv : 211 av. Jean Jaurès 01 40 03 72 16 - www.apsv.fr
- Antenne jeunes Flandre : 1, passage de Flandre - 01 40 37 29 74
- Centre Mathis : 15 rue Mathis - 01 40 34 50 80 - centre.mathis@wanadoo.fr
- Régie de quartier du 19^{ème} : 234, rue de Crimée - 01 42 09 96 02 <http://regie19.over-blog.com/>
- Association Atellanes : 70, ter rue de la-solidarité - 01 42 64 14 66 www.atellanes.fr
- Centre social et culturel Danube : 49 bis rue du général-Brunet 01 40 18 54 71 - assodanub@wanadoo.fr
- Centre social Belle Ville : 26, rue Rébeval - 01 40 03 08 82
- Cidff (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) : 165 bd. Serurier - 01 44 52 19 20

1. Pour en savoir plus : www.paris19.com/lethematrediscrimination/ & Le théâtre forum prend pour thème des sujets de société et invite le public à intervenir. En prenant la place d'un personnage, on peut changer le cours de l'intrigue et essayer d'apporter une solution au problème posé.



Le jardin Martin Luther King

HOMMAGE

Un prix Nobel en son jardin

Le parc Clichy-Batignolles (17^e) porte depuis décembre dernier le nom emblématique de Martin Luther King. Une volonté de la Ville de Paris de rendre hommage au prix Nobel de la paix 1964 pour le quarantième anniversaire de sa mort et l'année de l'élection du président Obama. A ainsi été baptisé l'espace de 4,3 ha qui comprend les "gradines" ponctuées de saules, le bassin biotope qui abrite des plantes aquatiques à fonction écologique et le bâtiment de la Forge réhabilité, dont le toit est désormais recouvert de panneaux solaires. Proche de la petite ceinture, ce parc vous accueille en famille pour des balades tranquilles ou des respirations plus sportives.

Plus d'info sur jardins.paris.fr

DÉPLACEMENTS

Traverses dans les 17^e et 18^e

Bièvre-Montsouris (14^e), Ney-Flandre (18^e et 19^e), Charonne (20^e) et maintenant les 17^e et 18^e reliés : une quatrième ligne Traversée devrait desservir une partie de ces arrondissements à la fin de l'année ou début 2010. Ces mini bus, accessibles aux personnes handicapées, forment un complément du réseau de bus traditionnel, au cœur des quartiers. Douze véhicules transportant chacun entre 250 et 350 voyageurs par jour circulent actuellement à Paris. Ces lignes sont organisées dans le cadre d'un schéma directeur dont les principes ont été adoptés au conseil de Paris en novembre dernier : il permettra l'organisation de dessertes locales. Une cinquième Traversée est à l'étude pour le 15^e arrondissement.



Parcours des Traversées sur Deplacements.paris.fr, rubrique transports en commun

MARATHON

Paris dans la course

Les 37 000 participants au 33^e Marathon de Paris s'élanceront le 5 avril, des 8h45, pour les traditionnels 42,195 km, des Champs-Élysées à la Bastille, Nation, au bois de Vincennes... Ravaillement tous les 5 km ! Le temps du Kenyan Michael Rotich en 2003, 2h, 6m, 33sec, reste à battre. Les amateurs ont rendez-vous à "Marathon Expo", organisé à la porte de Versailles du 2 au 4 avril (entrée libre). Premier échauffement, avec le semi-marathon, le 8 mars.



www.parismarathon.com et www.semideparis.com

SPORTS

Une piscine en inox à Belleville

L'ouverture prochaine du centre sportif Alfred Nakache est un événement inédit pour les habitants du bas Belleville, à la frontière des 11^e, 19^e et 20^e arrondissements. Bâti par deux architectes renommés, Patrick Berger et Jacques Anziatiati – concepteurs de la Canopée des Halles – le nouvel édifice de 3 600 m² rassemble un bassin de 25 mètres, une pataugeoire pour enfants, un bassin d'apprentissage de 120 m² et un centre de remise en forme. L'immeuble de la rue Denoyez (20^e) accueille donc deux saunas, une salle de fitness et une autre réservée à la musculation. Une salle de danse et un dojo pour

les arts martiaux sont aussi présents dans l'équipement. Autre nouveauté : un bassin en inox, premier du genre construit à Paris. Très courante dans les piscines suisses ou

allemandes, cette technologie devrait s'avérer moins coûteuse en entretien que les traditionnels bassins en carrelage.

Plus d'info sur Piscines.paris.fr



Contre les discriminations, la Ville s'engage

Egalité de traitement, égalité des chances, la Ville de Paris s'engage dans la lutte contre les discriminations. Revue d'un plan de lutte pour réfléchir, soutenir et agir.

Comment lutter contre les préjugés, en finir avec la discrimination raciale ? C'est le thème du colloque du 12 mars organisé par la Mairie de Paris auprès du grand public, des institutions et des associations. Au programme de la journée : des tables rondes alliant artistes, spécialistes pluridisciplinaires et des grands témoins, notamment américains, pour s'interroger sur les causes de la discrimination en France et proposer des actions de lutte en faveur d'une société multi-raciale.

Soutenir

La Mairie de Paris appuie la campagne du Conseil de l'Europe – "Dites non à la discrimination" – par le biais d'une campagne d'affichage, dans la capitale, du 29 avril au 6 mai. L'idée est de sensibiliser l'opinion à la discrimination et encourager le débat public en s'appuyant sur des partenariats avec les médias. Parler de la discrimination, c'est aussi la faire reculer.

Le 19^e arrondissement s'est doté d'un plan de lutte contre les discriminations à l'emploi. Une initiative menée par l'Association de prévention du site de la



Egalité, non-discrimination, la Mairie de Paris organise, depuis février, des formations sur ces thèmes à destination des encadrants et des recruteurs

Villette (APSV), en partenariat avec la Mairie de Paris. Olivier Flament, chef de projet à l'APSV, met en avant l'objectif de prévention de ce plan : "Il s'agit de faire

RENDEZ-VOUS

Les créatrices sont à l'honneur

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, la Ville de Paris organise, du 4 au 14 mars, de multiples événements sur le thème de cette année : les femmes créatrices, tous domaines confondus, culturel, artistique, associatif, solidaire, emploi... Pour la première fois, sous l'égide de l'adjointe au maire de Paris en charge de l'égalité femmes/hommes, Paris s'associe avec des villes partenaires comme Bagneux et Clichy-sous-bois et propose un itinéraire pour l'égalité entre les femmes et les hommes avec des temps forts dans chacune de ces villes. Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, les 13 et 14 mars, retrouvez le village associatif avec débats, films, animations et la présence de plus de 70 associations ainsi que des villes partenaires. Des animations sont également prévues dans la plupart des mairies d'arrondissement.

Du 4 au 14 mars. Plus d'info sur Paris.fr



connaître la notion de discrimination auprès du grand public, des administrations et des entreprises et de favoriser le respect de la loi."

En parallèle de la communication (quiz, affiches...) le but du plan d'action territorial est de transformer les pratiques professionnelles. Agir comment ? En formant les directions des ressources humaines des entreprises, des employeurs publics et para-publics ainsi que les intermédiaires de l'emploi (ANPE, mission locale...). A dater de ce printemps, l'objectif du plan est aussi de sensibiliser l'ensemble des professionnels de l'Education nationale dans le 19^e arrondissement.

Former

Et à la Mairie de Paris, qu'en est-il ? La Ville donne l'exemple. Depuis fin février, elle organise des formations à l'égalité et à la non-discrimination pour tous ses encadrants et recruteurs. Dans le respect de sa Charte pour l'égalité dans l'emploi, elle s'engage aussi en interne sur dix propositions stratégiques. Pour la Ville de Paris, la diversité de ses agents doit être à l'image de la société et des habitants.

Si vous êtes victime de discrimination vous pouvez saisir la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (la Halde) en appelant le 08 1000 5000, par courrier : 11, rue Saint-Georges, 75009 Paris et sur internet : www.halde.fr

Plus d'info : www.coe.int/antidiscrimination (campagne du conseil de l'Europe) www.paris3contrelesdiscriminations.fr